

Sommaire

1	Avant-propos	4
2	Explication des symboles	4
3	Déclaration de conformité CE / informations diverses	4
3.1	Classification	4
3.2	Déclaration de conformité CE	4
3.3	Fabricant	4
4	Étendue de la livraison	4
5	Avant-propos	5
6	Usage conforme	5
7	Conditions d'utilisation & de fonctionnement admissibles / lieux d'utilisation	5
8	Données techniques	5
8.1	Poids du produit	5
8.2	Poids de charge	5
8.3	Hauteur des obstacles et rayon de braquage	5
8.4	Équipement de base et dimension	6
8.5	Durée de vie	6
9	Plaque signalétique	6
10	Mise en service	6
11	Remise	7
12	Avant tout déplacement / l'utilisation – consignes de sécurité	7
13	Pendant le déplacement / l'utilisation – consignes de sécurité	8
14	Consignes de sécurité relatives aux obstacles	9
15	Consignes de sécurité relatives aux zones dangereuses et aux situations à risque	10
16	Après le déplacement / l'utilisation – consignes de sécurité	10
17	Mécanisme de pliage	10
17.1	Pliage et dimension de transport	10
17.2	Pliage ou passage des endroits étroits	12
17.3	Consignes de sécurité	12
18	 Possibilités de réglage individuelles	12
18.1	Réglage de la hauteur d'assise arrière	12
18.2	Réglage de la hauteur d'assise avant/ de l'inclinaison du siège	14
18.2.1	Réglage par positionnement des roues avant dans les fourches de roue avant	14
18.2.2	Réglage par remplacement de la fourche de roue avant	14
18.2.3	Consignes générales	15
18.3	Adaptation du point de basculement	15
18.3.1	Concepts, inserts et partie centrale du mécanisme de pliage	15

18.3.2 Réglage par positionnement horizontal de la plaque de roue	16
19 Système de dossier	18
19.1 Angle du dossier	18
19.1.1 Consignes pour une bonne tenue d'assise.....	18
19.1.2 Plage de réglage.....	19
19.1.3 Adaptation de l'angle du dossier ou repliement du dossier	19
19.2 Toile de dossier adaptable et ses possibilités de réglage	20
19.3 Dossier ergonomique rigide et ses possibilités de réglage	23
20 Système d'assise.....	24
21 Protège-vêtements	24
21.1 Aperçu des désignations	24
21.2 Démontage et montage du protège-vêtements.....	25
21.3  Réglage de la position du protège-vêtements.....	25
21.4  Réglage de la force lors du retrait et de la pose	26
21.5 Taille du protège-vêtements	27
22 Roues arrière.....	28
22.1 Montage et démontage des roues arrière	28
22.2  Vérification et réglage de l'alignement des roues arrière	29
22.3  Carrossage.....	30
22.4 Pression des pneus	30
22.5 Allongement de l'empattement	30
22.6 Divers.....	31
23 Roues avant	32
23.1  Remplacement des roues avant	32
23.2 Vibrations des roues avant	32
23.3  Remplacement des fourches de roue avant	34
23.3.1 Fourche de roue avant avec axe fixe.....	34
23.3.2 Fourche de roue avant avec axe à démontage rapide	35
23.4  Réglage de l'axe de roue avant.....	35
24 Repose-pieds	36
24.1  Réglage d'angle de la palette de repose-pieds.....	36
24.2 Démontage et montage du repose-pieds	37
24.3 Repose-pieds monobloc	38
24.4 Repose-pieds rabattable d'un côté	39
24.5 Repose-pieds séparé au centre	40
25 Roulettes anti-bascule.....	41
25.1 Position de service et position passive.....	41

25.2	 Démontage et montage des roulettes anti-basculé	43
25.3	 Réglage de la hauteur des roulettes anti-basculé	44
26	Freins	45
26.1	Frein à pousser	45
26.1.1	Ouverture et fermeture des freins	45
26.1.2	 Réglage des freins	46
26.2	Frein intégral	48
26.2.1	Ouverture et fermeture des freins	48
26.2.2	 Réglage des freins	49
27	Poignées de poussée	51
27.1	Tube dorsal avec arc de prise intégré	51
27.2	Poignée de poussée en aluminium montée fixement au tube dorsal	51
27.3	Poignée de poussée vissée à l'horizontale dans le tube dorsal	51
27.4	Poignées de poussée de sécurité, réglables en hauteur en continu	52
27.5	Consignes de sécurité	52
28	Système d'ancrage	53
28.1	Spécifications des normes	53
28.2	Systèmes d'attache du fauteuil roulant et de retenue de l'occupant	53
28.3	Consignes de sécurité et de manipulation	54
29	Stockage	56
30	Transport	56
31	Dysfonctionnements	57
32	Nettoyage et entretien	57
33	Maintenance	57
33.1	Consignes générales	57
33.2	Plans de maintenance	58
33.3	Justificatifs de maintenance	58
34	Élimination et recyclage	58
35	Recyclage	59
36	Garantie	59
37	Responsabilité	60
38	Annexe : Couples de serrage, données de sécurité et outils	61
39	Annexe : Passeport pour les dispositifs médicaux / certificat de formation	62
40	Annexe : Procès-verbal de réception	63
40.1	Critères requis pour l'autorisation d'utilisation	63
40.2	Liste d'inspection pour la formation de l'utilisateur	64
41	Annexe : Listes d'inspection	65

1 Avant-propos

Chère cliente,
cher client,

Nous vous félicitons pour l'achat de votre nouveau produit PRO ACTIV. Vous venez ainsi de faire l'acquisition d'un produit de qualité, spécifiquement conçu pour répondre à vos besoins. Nous avons rassemblé ci-dessous quelques instructions pour une utilisation correcte et sûre de l'appareil. Nous vous remercions de bien vouloir lire cette notice avant d'utiliser le produit.

La présente notice décrit les équipements standard. Au cas où vous auriez installé des solutions personnalisées ou des équipements non standard sur votre produit, veuillez vous adresser à votre revendeur spécialisé ou à la société PRO ACTIV en cas de questions sur son maniement.

Les produits TRAVELER 4all Ergo et 4you Ergo se différencient par les possibilités de conception personnalisées de la géométrie du cadre. Les notices d'utilisation sont identiques.

Nous sommes à votre entière disposition si vous avez d'autres questions relatives à ce produit ou à un autre de notre gamme.

Nous vous souhaitons bonne route et la plus grande mobilité.

Votre équipe PRO ACTIV

2 Explication des symboles

Les symboles utilisés dans cette notice ont les significations suivantes :



Fabricant



Mises en garde, remarques et consignes de sécurité



Numéro de série



Information supplémentaire



Instructions de montage pour les revendeurs spécialisés (cf. sommaire)

3 Déclaration de conformité CE / informations diverses

3.1 Classification

Les fauteuils roulants pliants TRAVELER 4all Ergo et 4you Ergo (ci-après désignés « Produit ») sont considérés comme des produits de classe I.

3.2 Déclaration de conformité CE

La société PRO ACTIV Reha-Technik GmbH déclare, dans le cadre d'une déclaration de conformité unique, que le produit concerné a été développé et fabriqué dans le respect des dispositions correspondantes de la directive CE 93/42/CEE 2007.

La présente déclaration perd toute validité en cas de modification du produit sans le consentement de la société PRO ACTIV Reha-Technik GmbH.

3.3 Fabricant



PRO ACTIV Reha-Technik GmbH

Im Hofstätt 11

D-72359 Dotternhausen

Tél. +49 7427 9480-0

Fax +49 7427 9480-7025

E-mail : info@proactiv-gmbh.de

Web : www.proactiv-gmbh.eu/fr

4 Étendue de la livraison

La livraison inclut le produit avec l'équipement spécifié dans la commande, les notices d'utilisation, le certificat de formation / procès-verbal de réception, les listes d'inspection. L'équipement de base est décrit au chapitre « Données techniques ». En fonction de votre commande, le produit est équipé d'autres accessoires recommandés, notamment une poignée de poussée, des roulettes anti-bascule et une ceinture de maintien du bassin.

Veuillez vérifier l'intégrité de la livraison dès la réception de votre produit.

Le produit a été testé avant sa livraison afin de garantir son parfait état de fonctionnement. Si votre produit a subi un dommage pendant son

transport, veuillez contacter immédiatement votre revendeur ou la société PRO ACTIV.

5 Avant-propos

 Avant de prendre la route, familiarisez-vous avec cette notice d'utilisation et observez en particulier l'ensemble des consignes de sécurité et des mises en garde qu'elle contient.

 Prenez connaissance, ainsi que les personnes vous assistant, auprès de vos thérapeutes et médecins des actions que vous pouvez effectuer avec le produit en raison de votre capacité momentanée avant de l'utiliser. Faites-vous également expliquer quelles techniques de fauteuil roulant adaptées à votre handicap. N'effectuez en aucun cas des actions avec ou sur le produit que vous n'avez pas apprises et que vous ne maîtrisez pas.

 Bénéficiez également, ainsi que les personnes vous assistant, de conseils auprès de vos thérapeutes et médecins concernant l'utilisation et les réglages de votre produit ainsi que sur les accessoires de sécurité disponibles (par ex. roulettes anti-bascule et ceinture de maintien du bassin), et respectez impérativement ces conseils.

 Une surestimation de vos propres capacités ou la sous-estimation des situations et des actions dangereuses avec le produit peuvent avoir des conséquences lourdes pour vous-même et les autres personnes vous entourant.

 Si vous avez des doutes quant au maniement du produit ou si des défaillances techniques surviennent, veuillez vous adresser à votre revendeur ou à PRO ACTIV avant toute utilisation.

 Assurez-vous que la combinaison de votre produit avec les dispositifs d'autres fabricants (par ex. coussins, dispositifs d'entraînement, etc.) garantit le bon fonctionnement des différents composants et de l'unité ainsi formée. Des informations sur l'adéquation de la combinaison sont disponibles auprès des fabricants des autres composants ou auprès de votre revendeur spécialisé.

6 Usage conforme

L'utilisation conforme du produit repose principalement sur le fait de remplacer le déplacement d'une personne handicapée ou incapable de se déplacer sur des voies stabilisées par la conduite d'un fauteuil roulant de manière réalisable techniquement. Au sens figuré, "déplacement" signifie vitesse graduelle sur le fauteuil roulant.

7 Conditions d'utilisation & de fonctionnement admissibles / lieux d'utilisation

Utilisez exclusivement le produit sur un terrain stabilisé. Évitez tout déplacement sur une surface non stabilisée (par ex. gravillons, sable, boue, neige, glace ou mares d'eau), sous peine de prendre des risques incalculables.

La charge maximale autorisée du produit en version standard est de 120 kg. Des fabrications personnalisées peuvent être conçues pour une charge supérieure qui doit alors être inscrite sur la plaque signalétique. Veuillez noter que la charge limite inscrite sur la plaque signalétique ne doit pas être dépassée, même dans le cadre de transports d'objets et d'exercices de force sur le produit.

8 Données techniques

8.1 Poids du produit

Le poids total doit être réalisé dans l'équipement de base à partir de 11 kg.

8.2 Poids de charge

Poids de charge maximal :

Charge utile de 120 kg

8.3 Hauteur des obstacles et rayon de braquage

Hauteur maximale des obstacles franchissables / surmontables : 10 cm

Rayon de braquage :

- env. 1,3 m sans manœuvre
- env. 1,1 m avec manœuvre (dépend fortement du nombre de manœuvres)

8.4 Équipement de base et dimension

Dans le modèle de base, le produit est équipé d'un système d'assise et de dossier, de parties latérales, de roues avant, des roues arrière, y compris les pneumatiques et les mains courantes, d'un frein à pousser et d'un repose-pieds.

Dimension TRAVELER 4all Ergo :

Largeur d'assise : 33 - 52 cm
 Profondeur d'assise : 36 - 48 cm
 Hauteur dossier : 20 - 48 cm
 Carrossage : 1°, 4°, 6°
 Angle du dossier : Angle d'ouverture tube d'assise/tube dorsal 70°-95°

Dimension TRAVELER 4you Ergo :

Largeur d'assise : 33 - 48 cm
 Profondeur d'assise : 36 - 48 cm
 Hauteur dossier : 20 - 48 cm
 Carrossage : 1°, 4°, 6°
 Angle du dossier : Angle d'ouverture tube d'assise/tube dorsal 70°-95°

8.5 Durée de vie

La durée de vie du produit est de 6 ans, conformément à la législation sur les dispositifs médicaux.

9 Plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve sur le cadre du produit. Le modèle exact, le numéro de série et les autres données techniques figurent sur la plaque signalétique.

En cas de contact avec votre revendeur spécialisé ou PRO ACTIV concernant votre produit, préparez toujours le numéro de série et le modèle visibles figurant sur la plaque signalétique.

La plaque signalétique contient les données suivantes :



Fabricant



Marquage CE



Notice d'utilisation du produit existante



Numéro de série

10 Mise en service

Le produit vous est remis par un revendeur spécialisé PRO ACTIV ou un service commercial ou un conseiller produit de la société PRO ACTIV prêt à l'emploi.

La notice d'utilisation incluse dans l'étendue de livraison vous explique en détail le maniement du produit. À cette occasion, vous pouvez demander à recevoir un certificat de formation (recommandé par PRO ACTIV) et un procès-verbal de réception comme justificatif écrit. Il vous remettra enfin la notice d'utilisation et les autres accessoires, le cas échéant. Les formulaires concernant le certificat de formation et le procès-verbal de réception sont disponibles aux chapitres 39 et 40.

Pour la formation, il est recommandé de faire appel à une tierce personne qui pourra ensuite apporter son aide dans le cadre du maniement de l'engin en cas de besoin.

Lors de la première mise en service du produit, déplacez-vous à sa vitesse minimale afin de vous familiariser avec le comportement routier du produit. Adaptez toujours la vitesse et les manœuvres de conduite à vos propres capacités et aux situations extérieures. Très rapidement, vous aurez le sentiment de manier le produit en toute sécurité. Avant de descendre

une pente ou de gravir une côte avec le produit, vous devez savoir maîtriser ce dernier en toute sécurité sur le plat.

11 Remise

Votre produit doit vous être remis par votre revendeur spécialisé ou par le conseiller produit de la société PRO ACTIV. Pendant la remise, il faudra remplir le certificat de formation (chapitre 39), le procès-verbal de réception, mais aussi les listes d'inspection correspondantes (chapitre 40). Le revendeur spécialisé est tenu de faire parvenir les documents remplis à PRO ACTIV par e-mail sous la forme d'un fichier, ou au format papier par fax ou par courrier, à des fins d'archivage. Ces documents sont également disponibles sous la forme de fichiers PDF à compléter dans la rubrique Téléchargements du site www.proactiv-gmbh.eu/fr sous le lien « autres documents >> ».

12 Avant tout déplacement / l'utilisation – consignes de sécurité

 Ne pas marcher sur le repose-pieds pour monter dans le fauteuil roulant en raison du risque de basculement.

 Avant tout déplacement, vérifiez l'état des roues (par ex. inspection visuelle des rayons et des jantes, contrôle de la présence de dommages, de corps étrangers ou de fissures sur les pneus). Si vous avez des doutes quant à son bon fonctionnement, vous ne devez plus utiliser votre produit.

 Vérifiez régulièrement la pression de gonflage des pneus. Tenez compte des indications du fabricant qui sont inscrites sur les pneus. Une pression de gonflage trop faible nuit au comportement routier du produit et à l'intensité du freinage.

 Avant le début du trajet, vérifiez le bon fonctionnement des freins de votre produit. Il convient de n'entreprendre aucun déplacement tant que l'ensemble des freins n'est pas opérationnel.

 Assurez-vous avant toute utilisation que le mécanisme de pliage est bloqué.

 Vérifiez à intervalles réguliers l'état de stabilité de la toile d'assise et de dossier et faites-les évaluer en cas de doute par votre concessionnaire spécialisé.

 Veillez toujours, si besoin avec une fixation séparée, à ce que vos pieds ne puissent pas glisser du repose-pieds.

 Assurez-vous avant l'utilisation du produit que les roulettes anti-bascule sont fonctionnelles et en position d'utilisation. Dans ce cas, les roulettes anti-bascule se trouvant en position de service ne doivent pas se déplacer sur le côté sans qu'on ait desserré le blocage.

 Le bord inférieur des roulettes anti-bascule doit présenter un écart par rapport au sol de 5 cm au maximum. Si un écart supérieur est voulu ou nécessaire, le risque de basculement ainsi accru doit faire l'objet d'exercices et d'apprentissage auprès de vos médecins ou thérapeutes.

 En raison des influences environnantes, les propriétés et ainsi la fixation solide des revêtements de poignée de poussée peuvent subir dans certaines circonstances des modifications négatives. Pour cette raison, la stabilité et la fixation solide des poignées doivent être vérifiées avant chaque utilisation. Si tel n'est plus le cas, les poignées de poussée ne doivent plus être utilisées avant leur remise en état.

 Assurez-vous avant chaque utilisation que les roulettes anti-bascule et les poignées de poussée sont bloquées solidement et que les axes à démontage rapide des roues avant et arrière sont également verrouillés.

 Le produit dispose, en fonction du modèle, de mécanismes de pliage/verrouillage présentant un risque d'écrasements (par ex. pincements des doigts). Par conséquent, les manipulations de ces mécanismes doivent être expliquées par votre revendeur spécialisé et il vous faudra les tester vous-même sous sa direction.

 Si nécessaire, vous pouvez équiper votre produit avec une ceinture de maintien du bassin adaptée. Veillez à ce que la ceinture de maintien du bassin soit conçue de sorte à n'exercer aucun effet négatif sur la respiration, à ne provoquer aucun étranglement lors d'un renversement ou d'un basculement du produit et à pouvoir être enlevée aisément par vous-même seul en cas d'urgence.

 Emmenez toujours avec vous pour la réparation d'une panne de pneu en chemin un kit de réparation et une pompe à air. Une alternative à cela est un spray de réparation remplissant votre pneu avec une mousse durcissant.

13 Pendant le déplacement / l'utilisation – consignes de sécurité

 Notez que les pièces de votre produit peuvent fortement chauffer lorsque les températures environnantes sont élevées (par ex. sauna). À partir de 50°C, il peut y avoir des dommages sur le produit et à partir de 40°C, des risques de brûlures pour l'utilisateur à ne pas sous-estimer pour les personnes présentant des troubles de la sensibilité. Pour cette raison, le produit ne doit pas être soumis à de telles contraintes thermiques. En cas de dommages aux personnes et aux biens résultant de telles contraintes, aucune responsabilité ou garantie ne sera acceptée par de PRO-CTIV. Il existe également des risques avérés à des températures extrêmement basses, devant être réduits par ex. à l'aide de vêtements isolants.

 N'aborder les pentes que s'il est possible de contrôler le produit en toute sécurité à l'aide des mains courantes.

 Abordez les escaliers, les bordures, les trous et autres zones à risque avec une extrême prudence.

 En raison du risque très accru de basculement et de blessure, il ne faut franchir avec le produit des escaliers roulants que lorsqu'une formation de sécurité correspondante a été effectuée et qu'un accompagnateur est à proximité pour la sécurité.

 Réduisez votre vitesse au minimum dans les virages.

 Ne vous déplacez pas en raison du risque de basculement perpendiculairement à une pente.

 Notez que le frein à pousser et le frein intégral sont des freins de stationnement, ne devant être actionnés que lorsque le produit est à l'arrêt. Il ne s'agit pas ici d'un frein de service servant à réduire la vitesse.

 N'accrochez aucun objet (sacs à bandoulière, etc.) sur le produit.

 Veillez à ce que l'éclairage passif (réflecteurs) soit toujours présent sur votre produit, bien visible et en parfait état.

 Respectez la vitesse maximale autorisée (allure au pas de 6 km/h) dans les zones réservées aux piétons, ainsi qu'une distance suffisante (si possible, au moins la largeur d'un fauteuil roulant) par rapport au bord du trottoir ou à d'autres obstacles et autres usagers de la route.

 Évitez tout déplacement sur une surface non stabilisée (par ex. gravillons, sable, boue, neige, glace ou mares d'eau profondes).

 Lors du déplacement sur des voies en mauvais état (par ex. gravillons, nids-de-poule), il y a un risque de panne des pneus et de basculement.

 En cas de conduite sur des voies en mauvais état avec des trous et des pierres, éviter les blocages des roues avant à l'aide d'une conduite vigilante.

⚠ Abordez les nouvelles situations qui vous sont inconnues avec une extrême prudence. Si vous estimez que le risque est trop élevé, vous devez immédiatement interrompre la manœuvre de conduite et, si nécessaire, demander à la personne qui vous assiste de vous libérer de cette situation.

⚠ Le produit peut avoir une influence sur d'autres dispositifs, par ex. les portiques anti-vol dans les magasins.

⚠ Le produit est uniquement destiné au transport de personnes à mobilité réduite et ne doit pas être détourné pour un autre usage, par ex. pour le transport de marchandises.

⚠ Pour la conduite en marche arrière, les roulettes anti-basculement doivent être principalement utilisées, car il existe un risque de basculement. Si cela est impossible, il faut s'assurer avec l'aide d'autres personnes qu'un basculement est exclu.

⚠ Le produit doit exclusivement être propulsé à l'aide des mains courantes. En cas de propulsion avec les pneumatiques (pouces ou doigts sur la surface de roulement des pneumatiques), il existe un risque d'écrasement ou de blessure des doigts et des pouces.

⚠ N'attrapez pas les roues dans la zone des rayons ou dans les endroits étroits dans la zone des roues. Il existe un risque de blessure accru lors de la conduite. En cas de coordination limitée des membres, les rayons doivent par ex. être pourvus d'une protection afin de minimiser les risques.

⚠ Pendant la conduite, il ne faut pas fumer, car le système d'assise et de dossier peuvent être endommagés par les chutes de cendres.

14 Consignes de sécurité relatives aux obstacles

⚠ Les obstacles, tels que les bordures de trottoirs, doivent toujours être franchis en marche avant et à la vitesse minimale requise.

⚠ La hauteur des obstacles que le produit peut franchir est de 10 cm au maximum.

⚠ Lors du franchissement / passage d'obstacles, vous devez impérativement éviter de rester accroché avec des parties du produit ou du corps, car sinon cela peut aboutir à des chutes, des blessures graves pour l'utilisateur et les tiers ainsi qu'à des dommages sur le produit.

⚠ Abordez toujours les trottoirs et autres obstacles à franchir de manière frontale ou à angle droit. En cas d'approche en biais ou de franchissement d'obstacle avec une seule roue arrière, il existe un risque accru de basculement, ce qui peut occasionner de graves blessures à l'utilisateur et aux tiers, ainsi que des dommages sur le produit.

⚠ Si le produit avec un passager doit être transporté au dessus d'un obstacle, tel qu'un escalier, et si des dispositifs prévus à cet effet, comme des rampes d'accès ou des ascenseurs, sont présents, ceux-ci doivent être utilisés. Si de tels dispositifs existent, l'obstacle doit être franchi à l'aide de deux personnes portant le fauteuil. Pour ce faire, le produit ne doit pas être porté sur les parties latérales, les roues arrière ou les repose-pieds. Pour porter le produit, nous recommandons de tenir celui-ci sur le cadre et sur la barre de renfort du dossier.

⚠ Avant de franchir un obstacle (marches, obstacles, etc.), les roulettes anti-basculer doivent être basculées de la position de service à la position passive de sorte qu'elles ne puissent pas se déployer sur l'obstacle. Sinon, des chutes graves peuvent survenir. Après le franchissement de l'obstacle, les roulettes anti-basculer doivent être remises en position de service (chapitre 25.1).

⚠ Pour le franchissement d'obstacles tels qu'un trottoir ou une marche, le produit doit être basculé activement. Sinon, la roue avant peut se mettre en position transversale par rapport à l'obstacle et se bloquer. Cela peut avoir pour conséquences des dommages à la roue avant ou à la fourche de roue avant et

provoquer des blessures. Si un basculement actif est impossible, l'obstacle ne doit alors pas être franchi, ou il est nécessaire de demander de l'aide à un accompagnateur. Ce point doit particulièrement être respecté lors de l'utilisation d'une propulsion supplémentaire.

15 Consignes de sécurité relatives aux zones dangereuses et aux situations à risque

L'utilisateur du produit détermine lui-même les itinéraires à parcourir en tenant compte de cette notice d'utilisation, de ses connaissances techniques et de ses capacités physiques.

Les connaissances techniques personnelles jouent notamment un rôle dans le cas des zones dangereuses énumérées ci-après, dont le franchissement est laissé à l'appréciation de l'utilisateur du produit :

- jetées, aires d'atterrissage et de débarquement, chemins et places en bordure de cours d'eau, ponts non sécurisés et digues.
- chemins étroits, descentes (par ex. rampes et voies d'accès), chemins étroits en pente, routes de montagne.
- chemins étroits et / ou raides et / ou inclinés près de grands axes ou à proximité de fossés.
- routes recouvertes de feuilles, de neige ou verglacées.
- rampes et dispositifs de levage sur des véhicules.

⚠ Dans les virages ou lorsqu'il s'agit de tourner dans des montées ou dans des descentes, il peut y avoir un risque accru de basculement latéral en raison du déport du centre de gravité. Effectuez ces manœuvres avec une grande prudence et à vitesse lente uniquement. Le cas échéant, il faut renoncer à la manœuvre ou la confier à une tierce personne.

⚠ Une prudence extrême est requise lors de la traversée de grands axes, de carrefours et de passages à niveau. Ne franchissez jamais

des rails sur la chaussée ou des passages à niveau en parallèle, car les roues pourraient se trouver coincées, ce qui rendrait le produit difficile à manier.

⚠ Une prudence toute particulière est requise lorsque vous roulez sur des rampes ou sur des dispositifs de levage de véhicules. Pendant la montée ou la descente de la rampe ou du dispositif de levage, actionner le frein de stationnement du fauteuil.

⚠ L'adhérence des pneus peut diminuer sur un sol mouillé. Il existe un risque accru de dérapage. Adaptez votre comportement routier, de freinage et de braquage en conséquence.

16 Après le déplacement / l'utilisation – consignes de sécurité

⚠ Actionnez le frein de stationnement du produit avant de descendre.

⚠ Ne pas marcher sur le repose-pieds pour monter dans le fauteuil roulant en raison du risque de basculement.

17 Mécanisme de pliage

17.1 Pliage et dimension de transport

Afin de **plier** le produit, retirez le coussin d'assise et déverrouillez le mécanisme de pliage en tirant sur la corde disposée au centre du mécanisme de pliage. Déverrouillez ensuite la barre de renfort du dossier en enfonceant la barre de renfort du dossier au centre vers l'arrière.

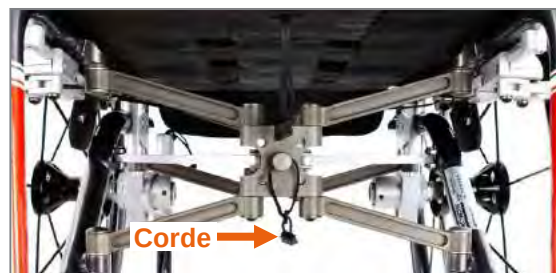


Figure 1 : Corde du mécanisme de pliage



Figure 2 : Barre de renfort du dossier déverrouillée

Déverrouillez ensuite le mécanisme de pliage en tirant sur la corde disposée au centre du mécanisme de pliage. Pliez le produit en tirant la toile d'assise vers le haut et en repliant ensemble les côtés du produit.



Figure 3 : Dimension de transport après pliage et repliage du dossier

Pour **déplier** le produit, appuyez de l'avant sur la partie centrale du mécanisme de pliage jusqu'à ce que celui-ci se bloque de manière perceptible. Tirez ensuite la barre de renfort du dossier vers le haut jusqu'à ce que celle-ci s'enclenche en position standard.



Figure 4 : Barre de renfort du dossier en position standard

Pour obtenir une **dimension de transport aussi faible que possible** du produit, procédez comme suit :

1. Retrait du coussin d'assise
2. Retrait du protège-vêtements (chapitre 21.2)
3. Repliage du dossier (chapitre 19.1.3)
4. Déverrouillage de la barre de renfort du dossier (comme décrit précédemment)
5. Déverrouillage du mécanisme de pliage (comme décrit précédemment)
6. Retrait du repose-pieds (chapitre 24.2)
7. Repliage du produit par repliage des deux côtés ensemble et par traction vers le haut de la toile d'assise et de dossier
8. Retrait des fourches de roue avant (pour axe à démontage rapide, chapitre 23.3.2)
9. Retrait des roues arrière (chapitre 22.1)



Figure 5 : Dimension de transport la plus petite après retrait des composants démontables sans outil

Pour **remettre le produit en position d'utilisation**, procédez dans l'ordre inverse :

1. Pose des roues arrière (chapitre 22.1)
2. Pose des fourches de roue avant (pour axe à démontage rapide, chapitre 23.3.2)
3. Dépliage du produit par dépliage des deux côtés
4. Pose du repose-pieds (chapitre 24.2)
5. Blocage du mécanisme de pliage

6. Traction de la barre de renfort du dossier vers le haut jusqu'à ce que celle-ci s'enclenche en position standard
7. Réglage de l'inclinaison du dossier (chapitre 19.1.3)
8. Pose du protège-vêtements (chapitre 21.2)
9. Pose du coussin d'assise

17.2 Pliage ou passage des endroits étroits

Pour passer les endroits étroits trop petits de quelques centimètres pour votre produit, vous pouvez le réduire d'env. 5 à 10 cm tout en étant assis dessus. Pour ce faire, déverrouillez la barre de renfort du dossier et le mécanisme de pliage (chapitre 17.1). Le produit se replie un peu en raison du poids du corps agissant sur la toile d'assise. Par ailleurs, le produit peut encore être réduit par tremblement actif produit par un transfert de poids alternatif de droite à gauche et un appui simultané sur les mains courantes.

Bloquez à nouveau le mécanisme de pliage après avoir passé l'endroit étroit (chapitre 17.1). La toile d'assise doit donc être déchargée.

17.3 Consignes de sécurité

 Le mécanisme de pliage doit être à nouveau bloqué correctement après le passage des endroits étroits (pliage) et avant l'utilisation du produit après un pliage (chapitre 17.1), car le dossier et le repose-pieds comportent sinon un jeu latéral.

 Le mécanisme de pliage peut ne plus fonctionner et/ou être difficile en raison de présence de sable, saleté et sel. Veillez donc à un nettoyage régulier selon la chapitre 32.

 Si le mécanisme de pliage était coincé ou ne fonctionnait pas correctement, prenez contact avant toute autre utilisation avec votre revendeur ou avec la société PRO ACTIV.

18 Possibilités de réglage individuelles

18.1 Réglage de la hauteur d'assise arrière

Le produit est équipé d'une plaque de roue permettant le réglage de la hauteur d'assise par pas de 1 cm.



Figure 6 : Plaque de roue pour le réglage de la hauteur d'assise arrière

Pour régler la hauteur d'assise, retirez d'abord les roues arrière à l'aide des axes à démonontage rapide (voir chapitre 22.1) et retournez le produit afin d'accéder directement à la plaque de roue. Procédez ensuite comme suit :

1. Ouvrez les écrous de fixation en aluminium (clé de 41 mm) des deux côtés et tournez ceux-ci sur les douilles de roue arrière jusqu'à ce que la coulisse de position se trouvant en dessous puisse être déplacée en dehors de la plaque de roue sur les douilles de la roue arrière.



Figure 7 : Écrou de fixation en aluminium et douille de roue arrière

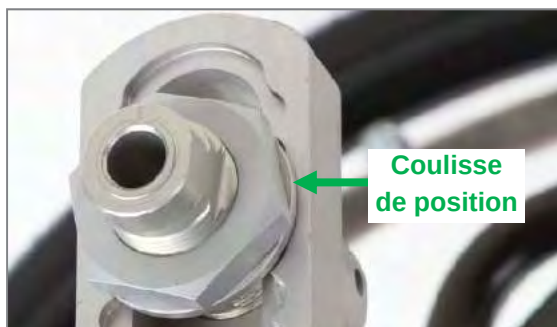


Figure 8 : Coulisse de position



Figure 9 : Différentes coulisses de position – en fonction de l'équipement du produit et du poids de l'utilisateur



Figure 10 : Écrou de fixation en aluminium desserré et coulisse de position déplacée sur la douille de roue arrière

2. Positionnez le tube d'axe des deux côtés à la hauteur identique souhaitée et fixez le tube d'axe dans cette position avec les

coulisses de position en poussant les coulisses de position à droite et à gauche à la position de hauteur voulue dans les plaques de roue.



Figure 11 : Tube d'axe avec coulisse de position fixée

3. Positionnez les écrous de fixation en aluminium sur les douilles de roue arrière de sorte que ceux-ci reposent sur les coulisses de position et réglez ensuite correctement l'alignement des roues arrière (voir chapitre 22.2).

À chaque modification de la hauteur d'assise arrière :

- l'alignement des roues doit être vérifié et si nécessaire réajusté (voir chapitre 22.2).
- les freins doivent être réajustés (voir chapitre 26).
- les axes de roue avant doivent être réajustés (voir chapitre 23.4).
- l'angle du dossier doit éventuellement être repositionné (voir chapitre 19.1.3).
- un espace suffisant doit être préservé entre le sol et le repose-pieds. Comme l'expérience le prouve, celui-ci doit être d'au moins 4 cm (voir chapitre 24).
- la hauteur des roulettes anti-basculer doit être si nécessaire réajustée (voir chapitre 25.3).

18.2 Réglage de la hauteur d'assise avant/ de l'inclinaison du siège

Si la hauteur d'assise est réglée à l'arrière, l'inclinaison du siège ou la hauteur d'assise peut être réglée à l'avant. Ce réglage s'effectue à l'aide de la position des roues avant dans les fourches de roue avant et de la taille de la fourche de roue avant.

18.2.1 Réglage par positionnement des roues avant dans les fourches de roue avant

Les réglages de la hauteur d'assise avant ou de l'inclinaison du siège peuvent être effectués en positionnant la roue avant dans la fourche de roue avant. Généralement, les fourches de roue avant ont trois positions possibles permettant de modifier la hauteur d'assise avant par pas de 15 mm.

- Si l'inclinaison du siège ou si la hauteur d'assise avant doit être augmentée, la roue avant est montée dans une position plus basse dans la fourche de roue avant.
- Si l'inclinaison du siège ou si la hauteur d'assise avant doit être réduite, la roue avant est montée dans une position plus haute dans la fourche de roue avant.

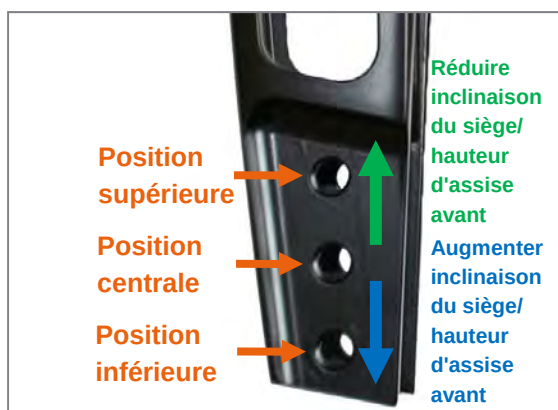


Figure 12 : Trois positions dans la fourche de roue avant pour le positionnement de la roue avant et son effet sur la hauteur d'assise avant

Les instructions de montage et de démontage des roues avant sont disponibles au chapitre 23.1.

18.2.2 Réglage par remplacement de la fourche de roue avant

Si la plage de réglage de la fourche de roue avant présente ne suffit pas, il faut utiliser la taille la plus longue ou la plus courte suivante.

Ici, la position inférieure de la taille de fourche 1 correspond à la position supérieure de la taille de fourche 2 et la position inférieure de la taille de fourche 2 à la position supérieure de la taille de fourche 3.



Figure 13 : Tailles de fourche de roue avant avec identification des réglages identiques de hauteur d'assise pour les différentes tailles de fourche de roue avant

Les instructions de remplacement des fourches de roue avant sont disponibles au chapitre 23.3.

18.2.3 Consignes générales

À chaque modification de l'inclinaison du siège ou de la hauteur d'assise avant :

- l'alignement des roues doit être vérifié et si nécessaire réajusté (voir chapitre 22.2).
- les axes de roue avant doivent être réajustés (voir chapitre 23.4).
- l'angle du dossier doit éventuellement être repositionné (voir chapitre 19.1.3).
- un espace suffisant doit être préservé entre le sol et le repose-pieds. Comme l'expérience le prouve, celui-ci doit être d'au moins 4 cm (voir chapitre 24).
- la hauteur des roulettes anti-basculer doit être si nécessaire réajustée (voir chapitre 25.3).

18.3 Adaptation du point de basculement

Un comportement optimal de bascule du produit est obtenu lorsque le logement d'axe des roues arrière se trouve à proximité du centre de gravité du corps. Un produit réglé de cette manière peut être conduit sans grand effort et les petites irrégularités et bordures peuvent être franchies grâce au basculement. La conduite sur les deux roues arrière (basculement) est ainsi facile à apprendre. Le basculement vers l'arrière doit être empêché pour les conducteurs de fauteuil roulant inexpérimentés grâce aux roulettes anti-basculer.

Le réglage doit toujours être adapté aux besoins et aux capacités du conducteur du fauteuil roulant de manière à garantir une conduite en toute sécurité.

18.3.1 Concepts, inserts et partie centrale du mécanisme de pliage

Le réglage du point de basculement s'effectue en modifiant le positionnement horizontal de la plaque de roue sur le tube de châssis inférieur et supérieur. La plaque de roue est posée sur le tube de châssis supérieur et inférieur à l'aide

de quatre vis de fixation M6 et de deux inserts dans les tubes du châssis.

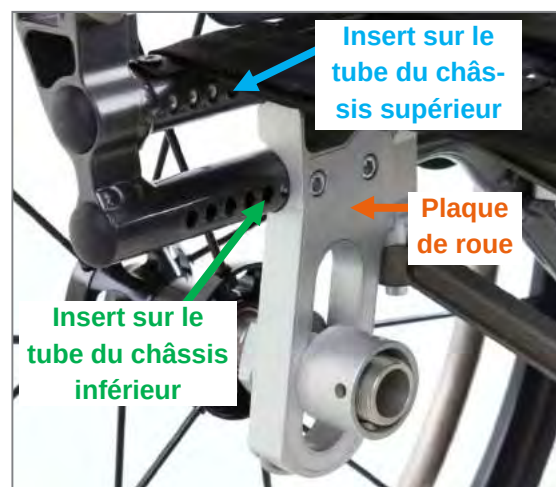


Figure 14 : Inserts et plaque de roue (vue du côté intérieur du produit)



Figure 15 : Vis de fixation M6 de la plaque de roue (vue du côté intérieur du produit)

Dans le **tube de châssis supérieur**, un **insert long** est toujours utilisé. Ce dernier est fixé à l'aide de vis pour la toile d'assise.

Dans le **tube de châssis inférieur**, un **insert court** est utilisé.

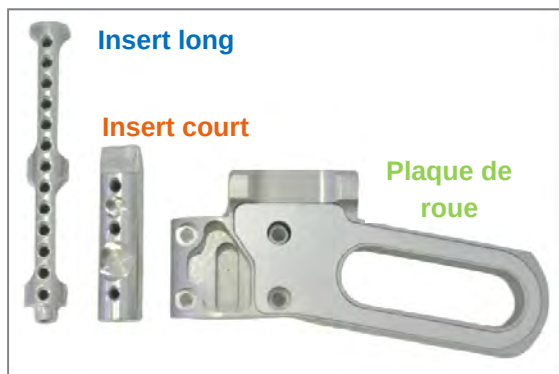


Figure 16 : Insert long et insert court avec plaque de roue

L'insert court a un filetage M6 (clé de 5 mm) sur la surface frontale.

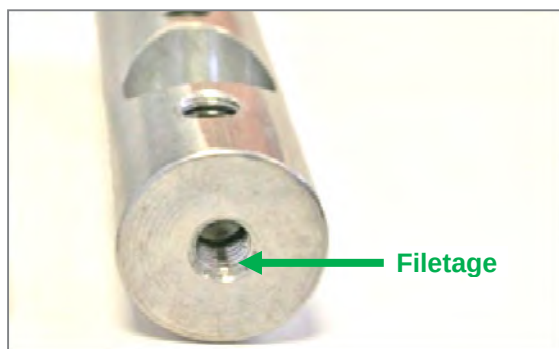


Figure 17 : Insert court avec filetage sur la surface frontale

Comme le mécanisme de pliage sur la plaque de roue est fixé, la **partie centrale du mécanisme de pliage** doit également être adaptée en longueur lors du réglage du point de basculement.



Figure 18 : Partie centrale du mécanisme de pliage (vue de l'arrière)

18.3.2 Réglage par positionnement horizontal de la plaque de roue

Pour régler le point de basculement, retirez d'abord les roues arrière à l'aide des axes à démontage rapide (voir chapitre 22.1) et retournez le produit afin d'accéder directement à la plaque de roue. Procédez ensuite comme suit :

1. Cette étape concerne la fixation de l'insert :

L'insert long dans le tube de châssis supérieur est vissé solidement à l'aide de vis à la toile d'assise et ne doit donc pas être fixé.

L'insert court dans le tube de châssis inférieur n'est pas fixé. Retirez donc les bouchons des deux côtés et tournez les vis M6 longues par l'arrière dans le filetage des inserts courts dans le châssis pour fixer les inserts et pouvoir les mettre en position ensuite pendant le réglage. Ces inserts doivent être amenés en position pendant le réglage, car ils doivent reposer directement derrière les plaques de roue.

i Les bouchons sont insérés très fermement et doivent être démontés avec un tournevis ou une lame.

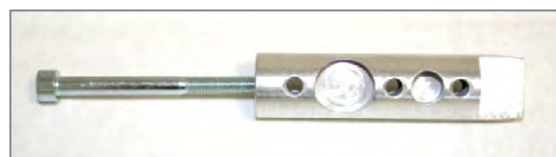


Figure 19 : Insert court avec vis M6 longue vissée (pour une meilleure représentation en dehors du châssis)

2. Retirez les quatre vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur les deux plaques de roue.



Figure 20 : Vis de fixation M6 de la plaque de roue (vue du côté intérieur du produit)

3. Afin de pouvoir repositionner les plaques de roue, la partie centrale du mécanisme de pliage doit être adaptée en longueur. Pour le réglage de la longueur de la partie centrale du mécanisme de pliage, la vis de serrage M6 est desserrée.

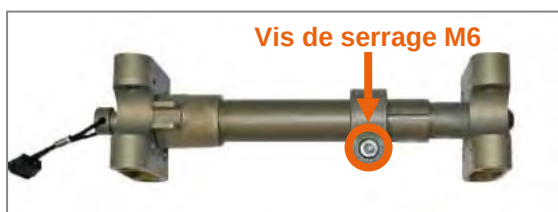


Figure 21 : Vis de serrage M6 de la partie centrale du mécanisme de pliage (partie centrale du mécanisme de pliage représentée comme une pièce unique pour une meilleure visualisation)

Le collier de serrage est poussé vers l'avant de sorte que la goupille cylindrique soit visible.

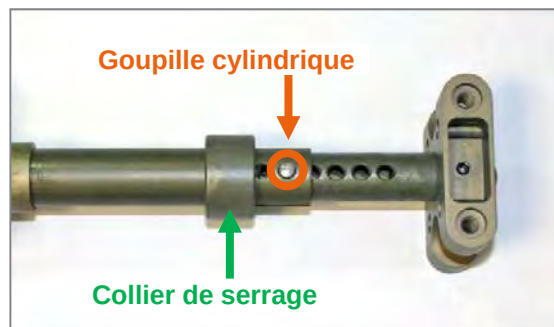


Figure 22 : Collier de serrage poussé vers l'avant et goupille cylindrique visible (partie centrale du mécanisme de pliage représentée comme une pièce unique pour une meilleure visualisation)

Retirez maintenant la goupille cylindrique. La partie centrale du mécanisme de pliage peut ensuite être adaptée en la tirant ou en la poussant sur sa longueur.

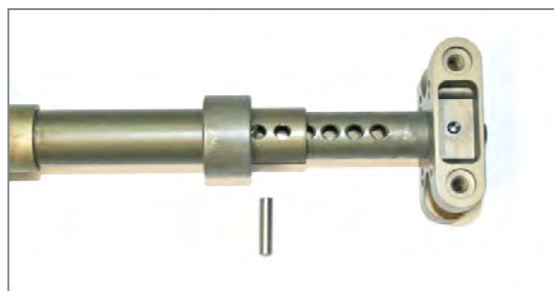


Figure 23 : Goupille cylindrique retirée (partie centrale du mécanisme de pliage représentée comme une pièce unique pour une meilleure visualisation)

4. Placez maintenant les plaques de roue à la position de basculement voulue sur les deux côtés du châssis. Veillez à ce que les plaques de roue à droite et à gauche soient posées à la même position de point de basculement.

L'insert court dans le tube du châssis inférieur doit être positionné précisément à l'aide des vis longues M6 que vous avez vissées préalablement dans le filetage de sorte que les positions de point de basculement dans le châssis et le filetage dans les inserts coïncident précisément.

5. Refixez ensuite les deux plaques de roue avec les quatre vis de fixation M6 et serrez légèrement (2 Nm).

6. La longueur de la partie centrale du mécanisme de pliage doit maintenant être réglée correctement.

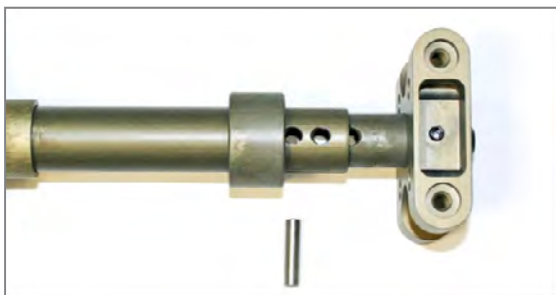


Figure 24 : Partie centrale du mécanisme de pliage adaptée en longueur (la partie centrale du mécanisme de pliage est représentée comme une pièce unique pour une meilleure visualisation)

La longueur est correctement réglée lorsque les bras de repliage se trouvent précisément sur une ligne :

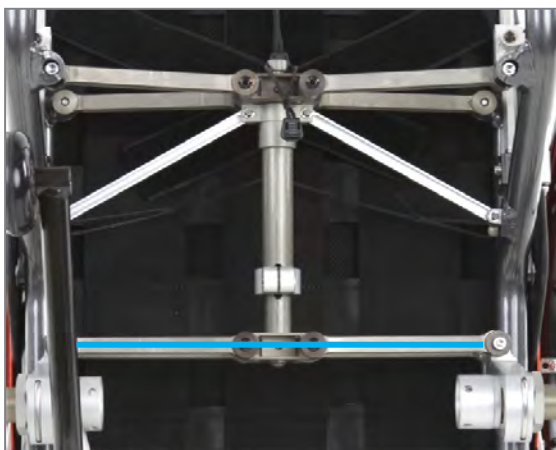


Figure 25 : Bras de pliage avec réglage correct de la longueur de la partie centrale du mécanisme de pliage sur une ligne (vue de l'arrière)

La nouvelle longueur de la partie centrale du mécanisme de pliage est ensuite fixée. Pour ce faire, insérez la goupille cylindrique dans la nouvelle position et poussez le collier de serrage sur la goupille cylindrique de sorte que celui-ci se trouve au centre sous l'évidement du collier de serrage. Resserrez alors les vis de serrage M6 à un couple de 7 Nm et bloquez-les avec un frein-filet.

7. Sur les inserts courts dans le cadre de châssis inférieur, vous pouvez maintenant retirer les vis M6 du filetage de l'insert et remonter les bouchons sur les extrémités du châssis.
8. Serrez alors les quatre vis de fixation M6 sur les plaques de roue à un couple de 10 Nm et contrôlez le fonctionnement du mécanisme de pliage.

Après chaque modification du point de basculement :

- l'alignement des roues doit être vérifié et si nécessaire réajusté (voir chapitre 22.2).
- les axes de roue avant doivent être réajustés (voir chapitre 23.4).
- les freins doivent être réajustés (voir chapitre 26).

 Des réglages extrêmes, comme des roues arrière montées très en avant, sont uniquement autorisés pour des conducteurs de fauteuil roulant chevronnés pouvant transférer le poids sur la roue avant activement.

 Afin de réduire le risque de basculement vers l'arrière, l'utilisation de roulettes anti-basculé est recommandée, même pour les réglages sans risque de basculement.

19 Système de dossier

 Évitez de vous laisser tomber dans le système d'assise et de dossier, car cela augmente grandement le risque de déplacement, de chute ou de défaut.

19.1 Angle du dossier

19.1.1 Consignes pour une bonne tenue d'assise

Pour une bonne tenue d'assise, nous recommandons si possible de placer le dossier verticalement par rapport au sol.

Pour les dossiers bas en raison du handicap avec système de sangles adapté, il est également avantageux dans certains cas pour une bonne stabilité d'incliner légèrement le dossier vers l'avant et de desserrer la sangle supérieure de la toile de dossier de sorte que la flèche soit plus importante dans la zone supérieure (voir chapitre 19.2).

La possibilité de réglage de l'angle du dossier aide à l'assise active et assure la flexibilité de l'utilisateur du fauteuil roulant. Quelques exemples ci-après :

- Si une modification de l'inclinaison du siège (voir chapitre 18.2) doit être effectuée, le dossier peut être réglé conformément en inclinaison.
- Lors d'un déplacement en côte ou du transport d'un sac (par ex. sac à dos) sur le dossier, le centre de gravité se décale vers l'arrière et le risque de basculement augmente. Ce risque peut être réduit en réglant conformément l'angle du dossier vers l'avant.
- Pour une assise confortable, le dossier peut être bloqué dans une position arrière de sorte que le dossier soit légèrement incliné en arrière.

19.1.2 Plage de réglage

En cas d'équipement du produit avec un dossier réglage en inclinaison, l'inclinaison du dossier peut être bloquée dans 7 positions.

La plage de réglage du dossier est limitée pour des raisons de sécurité à la livraison par une vis de butée. La vis de butée permet d'incliner le dossier d'un maximum de 7° par rapport à la verticale.

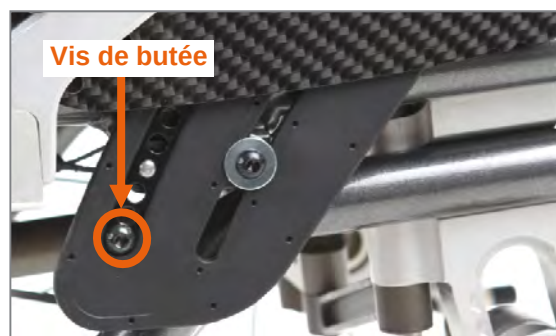


Figure 26 : Vis de butée

 Notez qu'en augmentant l'angle entre le dossier et le système d'assise, le centre de gravité est décalé vers l'arrière et que le point de basculement est ainsi atteint plus tôt.

19.1.3 Adaptation de l'angle du dossier ou repliage du dossier

Pour **régler le dossier**, déchargez-le (il y a sinon un risque de basculement) et desserrez ensuite les boulons d'arrêt en prise à gauche et à droite dans les trous de blocage des parties latérales. Accédez au dessous de la toile d'assise et tirez au centre de la corde reliée aux boulons d'arrêt vers l'avant.



Figure 27 : Boulon d'arrêt relié avec la corde (vue de l'arrière)



Figure 28 : Boulon d'arrêt en prise dans le trou de blocage sur la partie latérale (vue de l'extérieur)

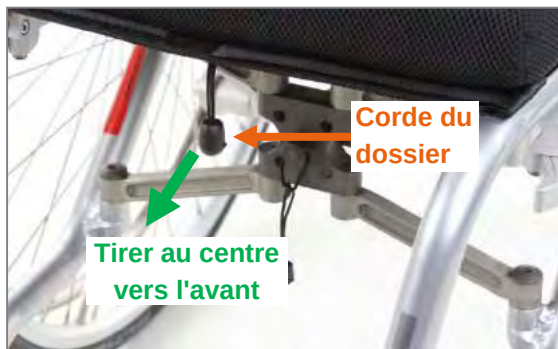


Figure 29 : Corde pour l'actionnement des boulons d'arrêt et ainsi le réglage de l'angle du dossier

Lorsque les deux boulons d'arrêt sont débloqués en tirant sur la corde, vous pouvez régler le dossier selon vos besoins et le bloquer à nouveau en relâchant la corde. Il faut veiller ici au blocage correct des deux boulons d'arrêt dans les trous de blocage voulus (position identique à gauche et à droite) avant de recharger le dossier.

 Vérifiez après chaque réglage de l'angle du dossier que le dossier est bien bloqué par les boulons d'arrêt.

Pour **replier le dossier**, tirez sur la corde vers l'avant et rabattez en même temps le dossier vers le bas jusqu'à ce qu'il repose sur la surface d'assise. Si vous souhaitez remettre le dossier à l'angle voulu, procédez comme décrit précédemment.

19.2 Toile de dossier adaptable et ses possibilités de réglage

Le système de dossier « Toile de dossier adaptable » se compose d'un système de sangles et d'un rembourrage. La tension du dossier peut être adaptée à l'aide des sangles avec boucles de serrage aux besoins individuels.

Retirez d'abord le rembourrage superposé fixé avec des bandes Velcro. Le système de sangles situé en dessous est réglé en usine de sorte que la sangle supérieure et inférieure aient une flèche d'env. 2 cm. La sangle centrale est serrée pour un bon soutien lombaire.

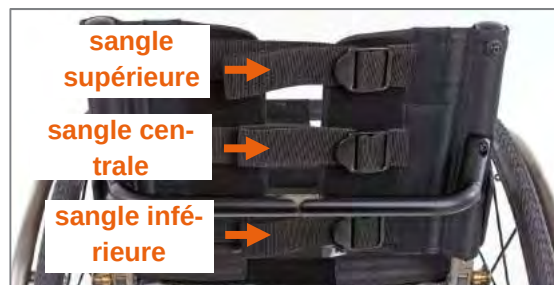


Figure 30 : Système de sangle de la toile de dossier adaptable avec trois sangles

Pour le **réglage de la tension du système de sangles**, la boucle de serrage des différentes sangles est maintenue par sa languette et tirée (fermement) vers la droite jusqu'à ce que la sangle se desserre.



Figure 31 : Tirer la boucle de serrage sur sa languette vers la droite



Figure 32 : Boucle de serrage totalement ouverte

La sangle peut maintenant être tirée fermement pour le réglage d'un faible mou ou desserrée pour une plus grande flèche (fig. 33 et 34). La sangle ne doit pas être retirée de la boucle de serrage pour cette opération.



Figure 33 : Réduire la flèche



Figure 34 : Augmenter la flèche

Afin de mettre enfin la boucle de serrage sur le système de dossier, tirez sur la partie arrière de la boucle vers la gauche. Vous devez doser avec précaution votre force de traction afin de ne pas dérégler la flèche réglée.



Figure 35 : Remettre la boucle de serrage sur le système de dossier



Figure 36 : Boucle de serrage légèrement posée sur le système de dossier

Remettez ensuite le rembourrage sur les bandes velcro.

Si pendant le réglage une sangle est retirée par inadvertance, voyez dans les illustrations suivantes comment **réinsérer correctement la sangle** :



Figure 37 : Étape 1: Insertion de la sangle



Figure 38 : Étape 2 : Insertion de la sangle



Figure 41 : Étape 5 : Retour de la sangle dans la boucle de serrage afin de maintenir la « double introduction » requise



Figure 39 : Étape 3 : Passage de la sangle



Figure 42 : Étape 6 : Passage de la sangle pour une introduction double



Figure 40 : Étape 4 : Passage simple de la sangle dans la boucle de serrage



Figure 43 : Étape 7 : Introduction double

 Les sangles doivent toujours être introduites en double dans la boucle de serrage, sinon les sangles se relâchent lors de l'utilisation du produit et la tige centrale des boucles de serrage est courbée fortement en cas de charge extrême.



Figure 44 : Étape 8 : Insertion de la sangle



Figure 45 : Étape 9 : Insertion de la sangle

19.3 Dossier ergonomique rigide et ses possibilités de réglage

Le système de dossier « Dossier ergonomique rigide » se compose d'une coque en aluminium, des bandes velcro transversales et d'un rembourrage.

Une flèche est déjà intégrée dans le dossier rigide par la forme du dossier rigide. Rien d'autre ne peut être réglé.

Un **soutien lombaire** peut cependant être réglé à l'aide des trois bandes Velcro transversales. Pour ce faire, le rembourrage est retiré à l'aide des trois bandes Velcro. Les bandes transversales peuvent désormais être tendues en fonction des besoins individuels en desserrant et en reposant le système de bandes Velcro.



Figure 46 : Dossier rigide ergonomique (vue de l'arrière)

Remettez ensuite le rembourrage à l'aide des bandes velcro.



Figure 47 : Dossier rigide ergonomique sans rembourrage avec bandes Velcro

Pour plier le produit, le dossier rigide doit être enlevé. Pour **retirer le dossier rigide**, tirez le levier de déclenchement du clip de verrouillage vers le haut et enfoncez en même temps le dossier rigide vers l'avant.

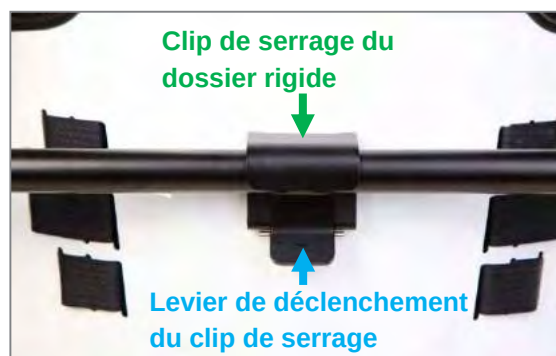


Figure 48 : Clip de serrage du dossier rigide et levier de déclenchement

Pour **poser le dossier rigide**, celui-ci est poussé sur le tube dorsal et guidé en même temps dans la prise enfichable sur l'articulation du dossier. Pendant cette opération, tirez le dossier rigide vers l'arrière de sorte que le clip de serrage du dossier rigide s'enclenche sur la barre de renfort du dossier.



Figure 49 : Tube dorsal et barre de renfort du dossier



Figure 50 : Prise enfichable du dossier rigide

20 Système d'assise

⚠ Évitez de vous laisser tomber dans le système d'assise et de dossier/dossier rigide, car cela augmente grandement le risque de déplacement, de chute ou de défaut.

Le système d'assise se compose généralement d'un système de sangle. Celui-ci peut être réglé ultérieurement. La tension de l'assise peut être modifiée par des bandes Velcro de sorte que celle-ci peut s'adapter à son système de coussin d'assise. La toile d'assise ne doit donc pas présenter trop de tension afin d'éviter un contact avec le mécanisme de pliage.



Figure 51 : Système ouvert avec bandes Velcro pour le réglage de la flèche

i Il est prescrit d'utiliser un coussin sur le système d'assise. Le coussin empêche le refroidissement de l'abdomen en cas de températures froides et protège de la salissure et de l'humidité. Par ailleurs, le coussin d'assise assure une répartition régulière de la pression sur les fesses et atténue les coups ainsi que les secousses.

21 Protège-vêtements

21.1 Aperçu des désignations



Figure 52 : Arbre à cardan de dossier

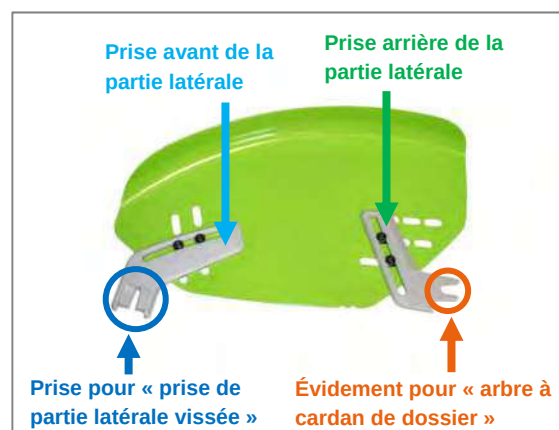


Figure 53 : Protège-vêtements retiré du produit



Figure 54 : Protège-vêtements posé sur le produit (sans roue arrière)



Figure 55 : Prise de partie latérale vissée

21.2 Démontage et montage du protège-vêtements

Pour **démonter** le protège-vêtements, celui-ci est d'abord retiré de la « prise de partie latérale vissée » puis retiré par l'arrière de l'arbre à cardan de dossier.



Figure 56 : Protège-vêtements tiré vers l'avant en dehors de la « prise de tôle latérale vissée »

Pour **monter** le protège-vêtements, celui-ci est d'abord inséré avec la prise de tôle latérale arrière sur l'arbre à cardan de dossier, puis la prise la partie latérale avant est enfoncée dans la « prise de la partie latérale vissée ».



Figure 57 : Prise de partie latérale arrière enfoncée sur l'arbre à cardan de dossier

21.3 Réglage de la position du protège-vêtements

Après réglage de la position de la roue arrière, un réglage de la position du protège-vêtements est éventuellement nécessaire sur l'écartement de roue. La distance entre le pneu et le protège-vêtements doit être comprise entre 5 et 8 mm afin d'éviter le coincement des doigts, le frottement des pneus sur le protège-vêtements et de faire obstacle à la main courante.

Pour régler la position du protège-vêtements, desserrez sur chaque protège-vêtements les quatre vis de fixation M5 (clé de 3 mm) des prises du protège-vêtements.

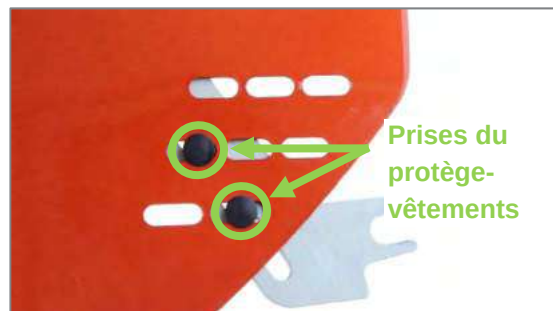


Figure 58 : Prises du protège-vêtements



Figure 59 : Vis de fixation M5 et trous oblongs des prises de la partie latérale

La prise de la partie latérale avant et arrière peut maintenant être amenée en position le long des trous oblongs du protège-vêtements et des prises de la partie latérale. Pour cette opération, il faut veiller à ce que les prises de la partie latérale puissent être enfoncées sans frottement sur l'arbre à cardan de dossier et dans la prise de la partie latérale.

Les prises du protège-vêtements sont ensuite positionnées conformément et les vis de fixation M5 serrées à 4 Nm dans les prises du protège-vêtements.



Figure 60 : Trous oblongs du protège-vêtements

21.4 Réglage de la force lors du retrait et de la pose

Pour rendre plus facile ou plus difficile la pose et le retrait du protège-vêtements, des réglages peuvent être effectués sur la « prise de partie latérale vissée ». Il y a trois possibilités pour régler l'intensité de force de traction ou de pression lors de la pose ou du retrait du protège-vêtements.



Figure 61 : Pièce de pression M6 dans le corps de base de la prise de la partie latérale vissée

Lorsque la prise de la partie latérale avant présente un jeu trop faible ou important dans la prise de partie latérale vissée, cela peut être réglé à l'aide de la pièce de pression M6 dans le corps de base de la prise de la partie latérale. Afin de réduire le jeu dans la prise de la partie latérale avant, vissez la pièce de pression M6 (clé de 3 mm) un peu plus en la tournant vers la droite. Pour augmenter le jeu, procédez dans l'ordre inverse.



Figure 62 : Côté arrière de la pièce de pression à ressort avec fente



Figure 63 : Côté avant de la pièce de pression à ressort avec bille

Si la force lors de la pose et du retrait du protège-vêtements après le réglage précédent est encore trop grand ou faible, un autre réglage peut être effectué à l'aide de pièces de pression à ressort. Serrez les « pièces de pression à ressort M6 » (clé de 3 mm) avec un tournevis plat (sur le côté arrière du corps de base de la prise de la partie latérale) (Fig. 64) un peu plus (vers la droite) de sorte qu'elles ressortent un peu plus du corps de base de la prise de la partie latérale (Fig. 65) afin d'obtenir une force plus importante lors du retrait ou de la pose.

Pour obtenir une force plus faible lors de la pose ou du retrait, dévissez les « pièces de pression à ressort M6 » un peu plus (vers la gauche) de sorte qu'elles ressortent un peu moins du corps de base de la prise de la partie latérale.



Figure 64 : Pièces de pression à ressort M6 vissées dans le corps de base (vue du côté intérieur du produit)



Figure 65 : Côté avant des pièces de pression à ressort visible (vue du haut)

Comme dernière possibilité de réglage de la force lors du retrait et de la pose du protège-vêtements, desserrez légèrement les vis de fixation M5 (clé de 4 mm) et desserrez la « prise de la partie latérale vissée » le long de ses trous oblongs un peu plus du corps de base de la prise de la partie latérale ou enfoncez-le un peu plus dans le corps de base de la prise de la partie latérale.



Figure 66 : Prise de la partie latérale vissée avec trous oblongs et vis de fixation M5 sur le corps de base de la prise de la partie latérale (vue du bas)

21.5 Taille du protège-vêtements

Le protège-vêtements est disponible en trois tailles différentes. La taille du cache-roue varie en fonction des différentes tailles :

- **Aluminium** : 30 mm (taille 1), 36 mm (taille 2), 46 mm (taille 3)
- **Carbone** : 30 mm (taille 1), 36 mm (taille 2), 42 mm (taille 3)

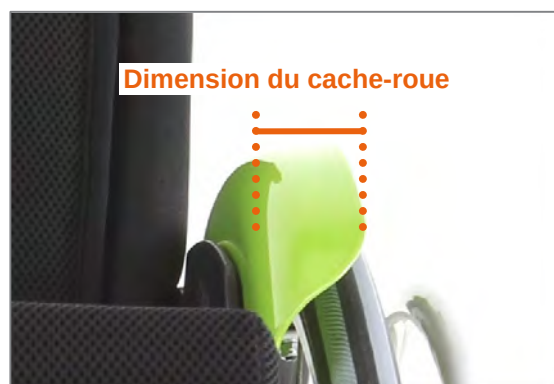


Figure 67 : Dimension du cache-roue

La taille du protège-vêtements peut être lue sur les dentures sur le bord inférieur du protège-vêtements. Une dent signifie Taille 1, deux dents signifient Taille 2 et trois dents Taille 3.



Figure 68 : Identification de la taille du protège-vêtements

Après le passage à des pneumatiques plus larges ou après la modification du carrossage, un changement à une taille de protège-vêtements plus grande est utile le cas échéant. Un tel changement est organisé si nécessaire par votre revendeur spécialisé.

22 Roues arrière

i Conseil : Les flasques empêchent que les mains et les doigts n'arrivent et ne se coincent dans les roues pendant le déplacement. Le risque de blessure est ainsi réduit.



Figure 69 : Flasque pour réduire le risque de coincement des mains et des doigts

22.1 Montage et démontage des roues arrière



Figure 70 : Bouton de blocage de l'axe à démontage rapide au centre de l'axe de roue

Pour le **retrait des roues arrière**, saisissez les rayons tout autour du moyeu de la roue. En appuyant avec le pouce sur le bouton de blocage au centre de l'axe de roue, celles-ci peuvent être retirées.

Pour la **pose des roues arrière**, les boutons de blocage doivent être enfoncés et les roues arrière doivent être enfoncées avec les axes à démontage rapide dans les douilles de roue arrière. Dans ce cas, veiller principalement à ce que le bouton de blocage ressorte totalement lors de l'installation de la roue. Sinon, les roues ne sont pas bloquées correctement. Cela est identifiable par la visibilité de la rainure.

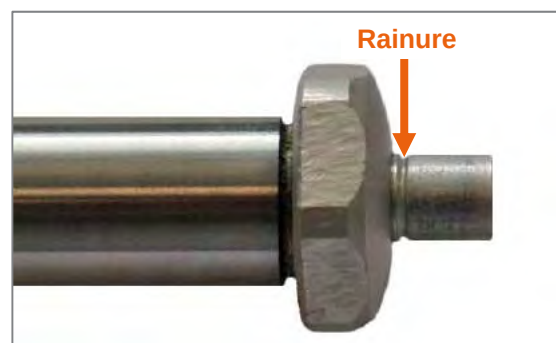


Figure 71 : Axe à démontage rapide avec rainure

⚠ Avant d'utiliser le produit, il faut vérifier que les roues sont fixées solidement et que les axes à démontage rapide sont verrouillés.

22.2 Vérification et réglage de l'alignement des roues arrière

Un alignement des roues correct permet au fauteuil de rouler facilement. Afin de **vérifier** l'alignement, procédez comme suit :

Positionnez le produit sur une surface plane et bloquez le produit contre un déplacement involontaire.

Mesurez la hauteur de l'axe (du sol jusqu'à l'axe des roues arrière) et marquez cette mesure sur les deux pneumatiques avant et arrière.



Figure 72 : Marquage de la hauteur de l'axe à l'avant et à l'arrière sur les deux pneumatiques

Mesurez ensuite l'écart entre les roues motrices **à l'avant et à l'arrière** sur la hauteur de l'axe le long de votre marquage. L'écart entre les deux roues motrices doit idéalement être aussi grand à l'arrière qu'à l'avant. Il faut généralement que l'écart des roues motrices à l'avant ne soit pas supérieur à celui à l'arrière. De plus, l'écart à l'arrière ne doit pas dépasser de plus de 5 mm celui de l'avant. Si tel n'est pas le cas, l'alignement des roues doit être corrigé.

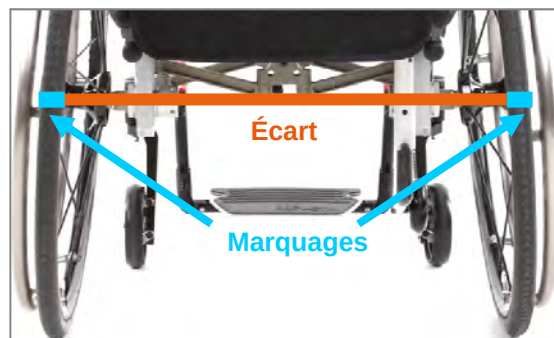


Figure 73 : Écart entre les marquages des pneumatiques (sur la hauteur de l'axe), à l'arrière

Pour **régler l'alignement**, procédez comme suit :

1. Desserrez des deux côtés les écrous de fixation en aluminium (clé de 41 mm).

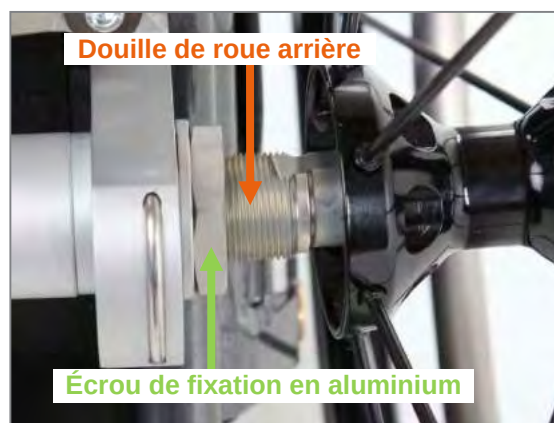


Figure 74 : Douille de roue arrière et écrou de fixation en aluminium (vue du dessous)

2. Réglez de nouveau correctement l'alignement en tournant la douille de la roue arrière (clé de 22 mm). Il faut appliquer ce qui suit : En tournant la douille de la roue arrière dans le sens de déplacement, l'alignement se ferme vers l'avant. En tournant dans le sens contraire au déplacement, le comportement est totalement inversé et l'écartement s'agrandit.
3. Assurez-vous que l'écart à l'avant par rapport au cadre est identique à droite et à gauche.



Figure 75 : Écart à l'avant par rapport au cadre

4. Contrôlez à nouveau grâce à la mesure de l'écart des roues arrière à l'avant et à l'arrière sur la hauteur de l'axe (le long de votre marquage) que l'écart des roues arrière à l'avant n'est pas supérieur à celui à l'arrière. De plus, l'écart à l'arrière ne doit pas dépasser de plus de 5 mm celui de l'avant.

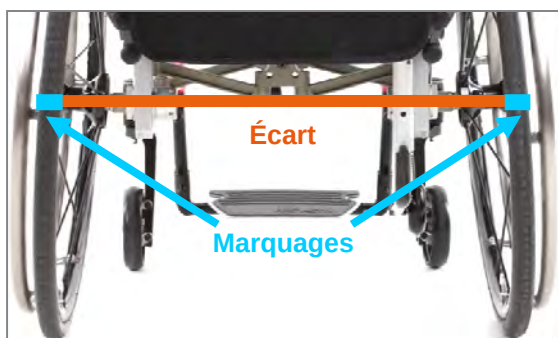


Figure 76 : Écart entre les marquages des pneumatiques (sur la hauteur de l'axe), à l'arrière

5. Lorsque tous les écarts sont corrects, maintenez la douille de roue arrière en position avec une clé plate (clé de 22 mm) et serrez les écrous de fixation en aluminium (clé de 41 mm) avec un couple de serrage de 70 Nm.

22.3 Carrossage

Le carrossage augmente le maintien en équilibre latéral du produit, mais provoque une augmentation de la largeur totale du produit.

Le carrossage est réalisé selon la commande et peut être modifié ultérieurement par l'échange des douilles de roues arrière (avec carrossage intégré). Si vous souhaitez entre-

prendre une modification du carrossage, adressez-vous à votre revendeur spécialisé ou à PRO ACTIV.

22.4 Pression des pneus

Vérifiez régulièrement ainsi qu'après des sollicitations thermiques extrêmes la pression des pneus. La pression des pneus maximale et si nécessaire minimale est indiquée sur la gaine des pneus et doit être respectée.

⚠ En cas de pression insuffisante des pneus, la capacité de fonctionnement optimale du frein unilatéral n'est plus garantie. De plus, le risque de dysfonctionnement des pneumatiques augmente.

⚠ La pression des pneus augmente avec la température. En cas de pression trop élevée, les pneus risquent d'éclater. En conséquence, les pneus du produit ne doivent être soumis à aucune température élevée inhabituelle, par ex. dans un sauna ou en été derrière une vitre.

22.5 Allongement de l'empattement

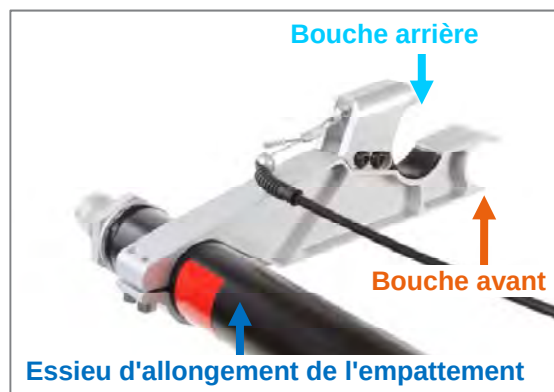


Figure 77 : Aperçu des désignations

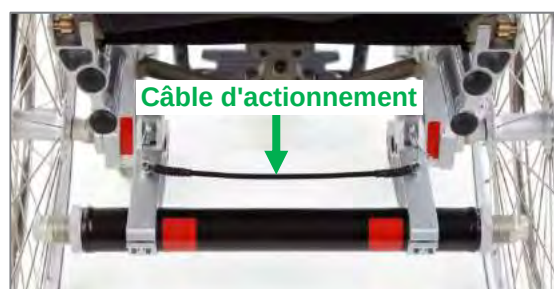


Figure 78 : Câble d'actionnement



Figure 79 : Axe du fauteuil roulant (vue du côté intérieur du produit)



Figure 82 : Allongement d'empatement posé (vue du côté intérieur du produit)



Figure 80 : Téton de soutien de couple monté sur le produit (vue du côté sans roue arrière)

Pour le **montage** de l'allongement d'empatement, tirez le câble d'actionnement et maintenez-le dans cette position. Amenez la bouche avant en dessous de l'axe du fauteuil roulant et insérez-la sur les deux côtés sur les « tétons de soutien de couple ». Soulevez maintenant l'allongement d'empatement jusqu'à ce que la bouche arrière entoure des deux côtés l'axe du fauteuil roulant. Le câble d'actionnement peut ensuite être relâché. L'allongement d'empatement est maintenant solidement fixé.



Figure 81 : Allongement d'empatement posé (vue du côté sans roue arrière)

Pour le **démontage** de l'allongement d'empatement, tirez le câble d'actionnement et maintenez-le dans cette position. Desserrez la bouche arrière sur les deux côtés de l'axe du fauteuil roulant en déplaçant légèrement vers le bas l'allongement d'empatement. Tirez ensuite la bouche avant sur les deux côtés hors des « tétons de soutien de couple ». Le câble d'actionnement peut maintenant être relâché.

Pour **changer les roues arrière** entre l'axe du fauteuil roulant et l'axe de l'allongement d'empatement, voir chapitre 22.1.

22.6 Divers

Lorsque les pneus, les flexibles ou les circlips doivent être remplacés, adressez-vous à votre revendeur spécialisé.

23 Roues avant

23.1 Remplacement des roues avant

Pour le **démontage** d'une roue avant, tournez la vis de fixation d'axe M6 (clé de 4 mm) sur un côté.



Figure 83 : Vis de fixation M6 d'axe de la roue avant



Figure 84 : Roue avant avec axe en aluminium

Vous voyez maintenant l'axe en aluminium à six pans creux (clé de 4 mm) au centre de l'axe. Ce six pans creux sert à fixer l'axe tandis que la seconde vis de fixation d'axe (clé de 4 mm) est retirée. Pour ce faire, enfoncez une clé à six pans (clé de 4 mm) dans les six pans creux de l'axe en aluminium et maintenez-la fixement. Tournez simultanément l'autre vis de fixation d'axe restante (clé de 4 mm) de l'autre côté.

Vous pouvez maintenant retirer la roue avant de la fourche. Un contre-support que vous pouvez maintenant retirer est posé à droite et à gauche sur la roue avant pour le réutiliser ultérieurement lors du montage de la nouvelle roue avant. Si vous souhaitez monter un autre type de roue avant, utilisez les distances suivantes car celles-ci sont généralement différentes d'une roue avant à une autre.



Figure 85 : Contre-support sur la roue avant

Lors du **montage** de la roue avant, procédez exactement comme décrit en suivant l'ordre inverse. Veillez à reposer les contre-supports à droite et à gauche de la roue avant le montage dans la fourche de la roue avant. Le couple de serrage de la vis de fixation d'axe (clé de 4 mm) s'élève à 7 Nm. Il est recommandé de n'utiliser que des vis avec revêtement polyfleck. Les vis sans revêtement polyfleck doivent être bloquées avec un frein-filet.

23.2 Vibrations des roues avant

Les oscillations incontrôlées de la roue avant autour de l'axe de rotation de la fourche de la roue avant (pendant la conduite) sont définies comme « des vibrations ».



Si les roues avant commencent à vibrer, réduire immédiatement la vitesse de conduite afin d'éviter les positions transversales et les blocages des roues avant, et ainsi réduire le risque de chute.

La vitesse limite à laquelle une vibration des roues avant peut survenir augmente avec :

- un accroissement du diamètre des roues avant
- un accroissement du poids des roues avant
- une diminution de la charge des roues avant
- une diminution de la chasse des roues avant

Les possibilités suivantes sont disponibles afin d'agir sur les vibrations des roues avant :

- Les vibrations peuvent être empêchées en réduisant le diamètre des roues avant. Le montage d'une roue avant plus petite dans une autre position de roue dans la fourche de roue avant (la hauteur d'assise reste ainsi identique) serait une possibilité pour réduire les vibrations perturbantes. Cependant, il faut noter qu'une roue avant plus petite rend plus difficile le franchissement des obstacles et augmente la fréquence des basculements. Plus la roue avant est petite, plus la capacité de conduite est sollicitée.
- Une autre possibilité permettant de réduire les vibrations consisterait, par exemple, à utiliser une roue avant plus légère de même diamètre ou, tel que décrit précédemment, avec un diamètre plus petit.



Figure 86 : Chasse

- Par ailleurs, la chasse peut être augmentée. La distance entre l'axe de rotation projeté au sol de la fourche de la roue avant et le point de contact de la roue est désignée par chasse. Le point de contact de la roue avant se trouve derrière l'axe de rotation. La chasse provoque une stabilisation directionnelle. L'augmentation de la chasse peut être obtenue en montant la roue avant dans une autre position de la fourche de roue avant (la hauteur d'assise à l'avant ou l'inclinaison du siège changent alors, voir chapitre 18.2). Une autre possibilité consiste à incliner l'axe de roue avant (voir chapitre 23.4) en dehors de la position verticale dans la zone inférieure dans le sens de déplacement. L'inclinaison de l'axe de roue avant peut être réglé jusqu'à env. 4 mm au dessus de la longueur du roulement à billes de roue avant en dehors de la verticale. La chasse augmente ainsi et la sensibilité aux vibrations se réduit.

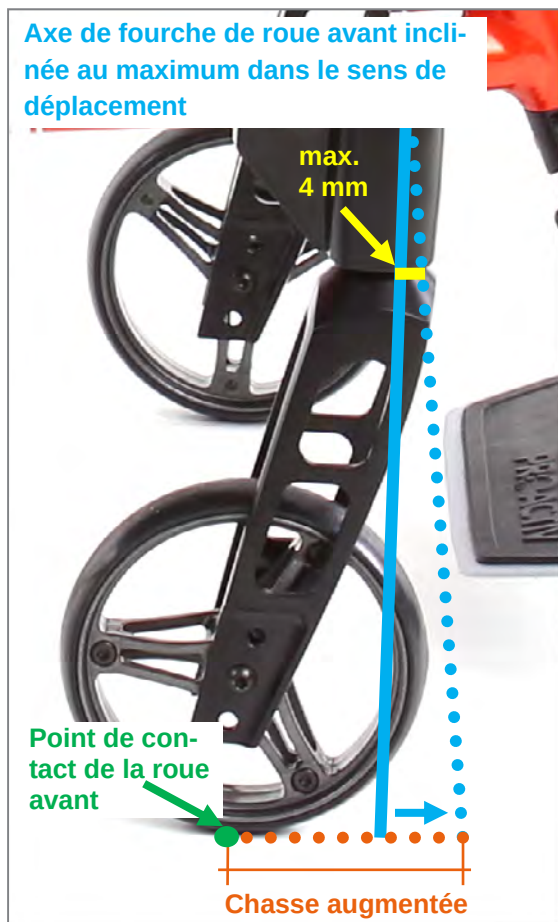


Figure 87 : Augmentation de la chasse par inclinaison de l'axe de fourche avant

23.3 Remplacement des fourches de roue avant

Pour les fourches de roue avant, on différencie une fourche de roue avant à axe fixe et une fourche de roue avant à axe à démontage rapide.

23.3.1 Fourche de roue avant avec axe fixe

Pour le **démontage de la fourche de roue avant avec axe fixe**, le capot en aluminium doit d'abord être retiré du roulement à billes. Pour retirer le capot, on peut passer sous le capot avec un cutter disponible dans le commerce et le soulever légèrement en plusieurs endroits. L'écrou M12 (clé de 19 mm) est ensuite desserré à l'aide d'une douille à six pans de 19 mm. L'axe de fourche de roue avant peut ensuite être tiré vers le bas en dehors du roulement à billes.



Figure 88 : Capot en aluminium



Figure 89 : Capot en aluminium retiré et écrou M12 visible

Pour le **montage de la fourche de roue avant avec un axe fixe**, celle-ci est enfoncée avec l'axe rotatif de fourche de roue avant dans le roulement à billes. L'écrou M12 (clé de 19 mm) est ensuite resserré à un couple de 3 Nm et bloqué avec un frein-filet. Le capot en aluminium est ensuite renfoncé dans le roulement à billes.

L'écrou M12 ne doit pas être serré à plus de 3 Nm pour faciliter l'accès à l'axe de rotation. Si l'accès doit être rendu difficile, cela peut être obtenu grâce à un couple de serrage plus important.

23.3.2 Fourche de roue avant avec axe à démontage rapide

Le **démontage de la fourche de roue avant avec axe à démontage rapide** fonctionne à l'aide d'un bouton de blocage entre la roue avant et le côté intérieur de la fourche de roue avant. Attrapez la fourche de roue avant et appuyez sur le bouton de blocage avec le pouce. La fourche de roue avant peut être retirée.



Figure 90 : Fourche de roue avant avec axe à démontage rapide et bouton de blocage

Lors du **montage de la fourche de roue avant avec axe à démontage rapide**, appuyez à nouveau sur le bouton de blocage et enfoncez l'axe de la fourche de roue avant dans le roulement à billes. Dans ce cas, veiller principalement à ce que le bouton de blocage ressorte totalement lors de l'installation de la roue. Sinon, les roues ne sont pas bloquées correctement. Cela est identifiable par la visibilité de la rainure (Fig. 71).

23.4 Réglage de l'axe de roue avant

Pour de bonnes propriétés de stabilité directionnelle du produit, les axes de roue avant doivent être réglés à la verticale par rapport à un sol plat.

Des réglages des axes de roue avant peuvent être nécessaires pour les raisons suivantes :

- Point de basculement et/ou hauteur d'assise modifiés.
- Les axes de roue avant ne sont plus à la verticale en raison d'une chute ou d'un choc.
- Les vibrations des roues avant doivent être réduites.

Pour régler les axes de roue avant, le produit doit se trouver sur une surface plane et l'alignement des roues arrière doit déjà être réglé (chapitre 22.2).

Vérifiez maintenant si les axes de roue avant se trouvent à la verticale par rapport à un sol plane. Positionnez au mieux une équerre avec un curseur réglable en hauteur sur le bord avant des roulements à billes. Le curseur doit se trouver au centre sur le roulement à billes.

i Lorsque les bords avant des roulements à billes se trouvent à la verticale par rapport à un sol plane, il en va de même pour les axes de roue avant.

Veillez à ce que les bords avant des roulements à billes soient légèrement arrondis. Ainsi, les distances au-dessus et en dessous entre le curseur de l'équerre et le bord avant du roulement à billes doivent être identiques.

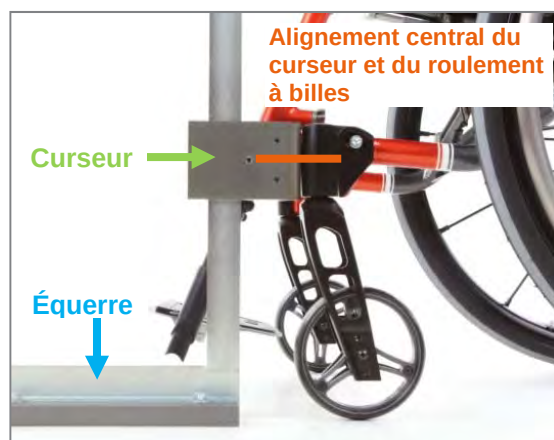


Figure 91 : Vérification du réglage des axes de roue avant

i L'équerre avec curseur peut être commandée chez PRO ACTIV (numéro de commande : 8000 901 000).

Si les bords avant des roulements à billes ne sont pas à la verticale par rapport à un sol plane, le réglage doit être réajusté. Ajustez d'abord le roulement à billes droit, puis celui à gauche et vérifiez enfin à nouveau le côté droit. Procédez ensuite comme suit :

1. Desserrez la vis sans tête M5 (clé de 2,5 mm).



Figure 92 : Vis sans tête M5

2. Desserrez légèrement la vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur le côté intérieur du châssis.



Figure 93 : Vis de fixation M6 sur le côté intérieur du châssis

3. Desserrez légèrement la vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur le côté extérieur du châssis.



Figure 94 : Vis de fixation M6 sur le côté extérieur du châssis

4. Amenez à l'aide de l'équerre le roulement à billes dans position verticale par rapport au sol plane.
5. Serrez les vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur le côté extérieur du châssis et le côté intérieur du châssis avec un couple de serrage de 10 Nm et contrôlez le réglage vertical encore une fois.
6. Tournez la vis sans tête M5 (clé de 2,5 mm) de sorte que celle-ci repose sur la vis de fixation M6.

24 Repose-pieds

⚠ Un espace suffisant doit être préservé entre le sol et le repose-pieds. Comme l'expérience le prouve, celui-ci doit être d'au moins 4 cm. Cela doit être respecté lors du réglage de l'angle du repose-pieds et lors du réglage de la longueur de potence.

24.1 Réglage d'angle de la palette de repose-pieds

L'angle de la **palette de repose-pieds** peut également être réglé en desserrant les vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur le côté inférieur de la palette de repose-pieds. Si le réglage angulaire est terminé, resserrez les vis de fixation M5 (clé de 5 mm) à 5 Nm. Ce couple de serrage ne doit pas être dépassé, car des couples de serrage supérieurs peuvent endommager les pinces.

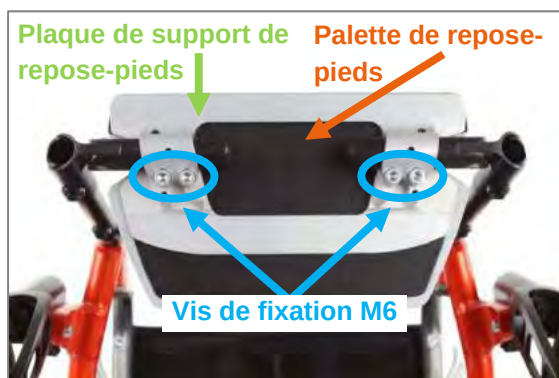


Figure 95 : Repose-pieds vu du dessous

24.2 Démontage et montage du repose-pieds

Pour le **démontage du repose-pieds**, débloquez le mécanisme de pliage de son arrêt (chapitre 17.1), ouvrez le levier du boulon d'arrêt sur les deux côtés et retirez ensuite le repose-pieds avec les tubes de support hors des tubes du cadre.



Figure 96 : Levier du boulon d'arrêt fermé



Figure 97 : Levier du boulon d'arrêt ouvert

Pour le **montage du repose-pieds**, débloquez le mécanisme de pliage de son arrêt (chapitre 17.1) et fermez le levier du boulon d'arrêt. Le levier n'est pas encore totalement enfoncé, car il n'est pas encore bloqué.



Figure 98 : Levier du boulon d'arrêt fermé, pas encore bloqué

Enfoncez ensuite le repose-pieds avec les tubes de support dans les tubes du cadre jusqu'à ce que le repose-pieds soit bloqué avec un bruit audible. Vous constatez le blocage fixe lorsque le levier du boulon d'arrêt repose fixement.



Figure 99 : Levier du boulon d'arrêt fermé et bloqué fixement

i Il est recommandé de graisser légèrement les tubes de support du repose-pieds à des intervalles réguliers avec de la graisse multi-usages.

24.3 Repose-pieds monobloc



Figure 100 : Repose-pieds monobloc

Pour le **réglage longitudinal des tubes de support du repose-pieds** ou l'adaptation de la longueur de potence, il y a deux vis de fixation M6 sur chaque tube de support. La vis de fixation M6 supérieure (clé de 4 mm) peut être déplacée dans une trame perforée (généralement trois positions possibles). La vis de fixation M6 inférieure (clé de 4 mm) peut être déplacée progressivement dans un trou oblong. En fonction de la dimension de l'adaptation longitudinale, une des vis de fixation ou deux peuvent être déplacées dans leur position.



Figure 101 : La vis de fixation M6 supérieure peut être positionnée dans la trame perforée

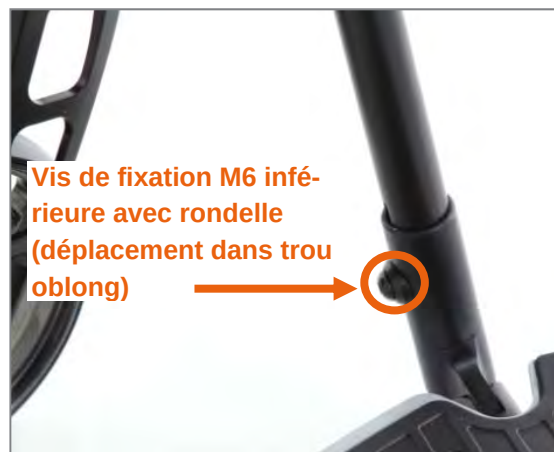


Figure 102 : La vis de fixation M6 inférieure peut être positionnée dans le trou oblong

Pour l'adaptation de la longueur de potence, la vis de fixation M6 correspondante (clé de 4 mm) est desserrée des deux côtés. Les tubes de support sont ensuite déplacés dans la trame perforée ou le long des trous oblongs et amenés ainsi dans la position correcte. Il faut veiller à ce que les tubes de support soient de longueur identique des deux côtés.

Si la position est réglée, fixez les tubes de support en serrant les vis de fixation M6 (clé de 4 mm) avec des rondelles sur les deux côtés à 7 Nm.

i Pour un châssis de produit avec forme en V, il est nécessaire de relâcher la tension résultant du réglage de longueur des tubes de support du repose-pieds dans la plaque de support de repose-pieds en ouvrant les vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur la plaque de support de repose-pieds. La procédure est disponible au chapitre 24.1.

24.4 Repose-pieds rabattable d'un côté



Figure 103 : Repose-pieds rabattable d'un côté, en position standard

Pour le **repliage d'un côté du repose-pieds**, soulevez la palette de repose-pieds dans le sens de déplacement du côté gauche vers le haut.



Figure 104 : Pour le repliage d'un côté, soulevez le repose-pieds dans le sens de déplacement du côté gauche vers le haut (vue du produit de l'avant)



Figure 105 : Palette de repose-pieds soulevée hors de la fixation (vue du produit de l'avant)

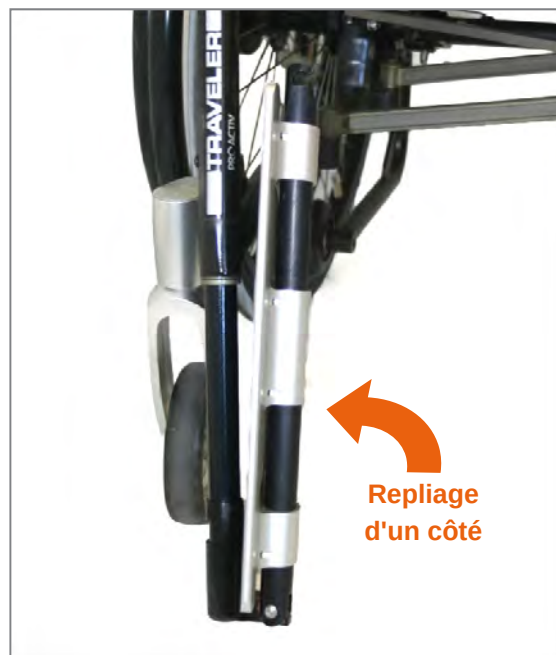


Figure 106 : Repose-pieds rabattu d'un côté (vue du produit de l'avant)

Lorsque vous déployez le repose-pieds, veillez à ce que les deux évidements reposent précisément à l'arrière et à l'avant sur la goupille cylindrique de la fixation.

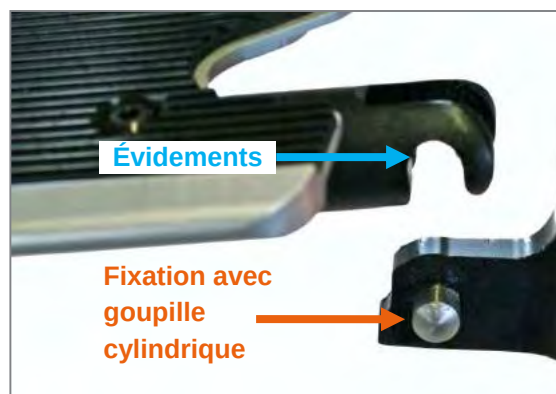


Figure 107 : Goupille cylindrique et évidements correspondants

Pour le **réglage longitudinal des tubes de support du repose-pieds ou l'adaptation de la longueur de potence**, il y a deux vis de fixation M6 sur chaque tube de support. La vis de fixation M6 supérieure (clé de 4 mm) peut être déplacée dans une trame perforée (généralement trois positions possibles). La vis de fixation M6 inférieure (clé de 5 mm) peut être déplacée progressivement dans un trou

oblong. En fonction de la dimension de l'adaptation longitudinale, une des vis de fixation ou deux peuvent être déplacées dans leur position.



Figure 108 : La vis de fixation M6 supérieure (clé de 4 mm) peut être positionnée dans la trame perforée



Figure 109 : La vis de fixation M6 inférieure (clé de 5 mm) peut être positionnée dans le trou oblong

Pour l'adaptation de la longueur de potence, la vis de fixation M6 correspondante (clé de 4 mm en haut ou 5 mm en bas) est desserrée des deux côtés. Les tubes de support sont ensuite déplacés dans la trame perforée ou le long des trous oblongs et amenés ainsi dans la position correcte. Il faut veiller à ce que les tubes de support soient de longueur identique des deux côtés.

Si la position est réglée, fixez les tubes de support en serrant les vis de fixation M6 (clé de 4 mm en haut 5 mm en bas) avec des rondelles sur les deux côtés à 7 Nm.

i Pour un châssis de produit avec forme en V, il est nécessaire de relâcher la tension résultant du réglage de longueur des tubes de support du repose-pieds dans la plaque de support de repose-pieds en ouvrant les vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur la plaque de support de repose-pieds. La procédure est disponible au chapitre 24.1.

24.5 Repose-pieds séparé au centre



Figure 110 : Repose-pieds séparé au centre, en position standard

Pour **rabattre** une des deux parties du repose-pieds, attrapez celui-ci et rabattez-le sur le côté. Vous pouvez par ailleurs **pivoter la palette de repose-pieds vers l'extérieur ou l'incliner**. Un outil est nécessaire pour le repliement et le pivotement.

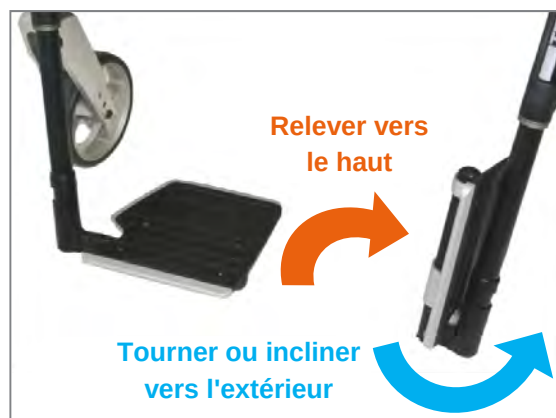


Figure 111 : Une partie de repose-pieds relevée, possibilité d'inclinaison vers l'extérieur représentée

Pour le **réglage longitudinal des tubes de support du repose-pieds ou l'adaptation de la longueur de potence**, il y a deux vis de fixation M6 sur chaque tube de support. La vis de fixation M6 supérieure (clé de 4 mm) peut être déplacée dans une trame perforée (généralement trois positions possibles). La vis de fixation M6 inférieure (clé de 5 mm) peut être déplacée progressivement dans un trou oblong. En fonction de la dimension de l'adaptation longitudinale, une des vis de fixation ou deux peuvent être déplacées dans leur position.



Figure 112 : La vis de fixation M6 supérieure (clé de 4 mm) peut être positionnée dans la trame perforée

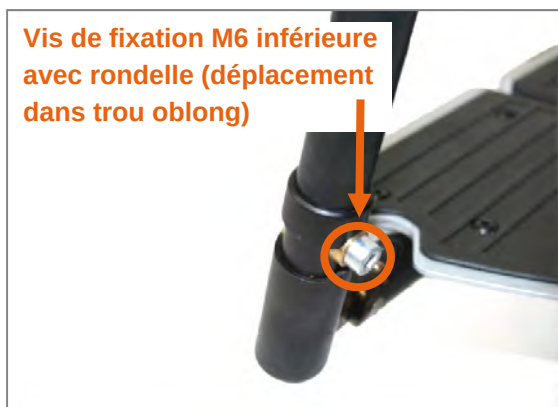


Figure 113 : La vis de fixation M6 inférieure (clé de 5 mm) peut être positionnée dans le trou oblong

Pour l'adaptation de la longueur de potence, la vis de fixation M6 correspondante (clé de 4 mm en haut ou 5 mm en bas) est desserrée des deux côtés. Les tubes de support sont ensuite déplacés dans la trame perforée ou le long des trous oblongs et amenés ainsi dans la position correcte. Il faut veiller à ce que les

tubes de support soient de longueur identique des deux côtés.

Si la position est réglée, fixez les tubes de support en serrant les vis de fixation M6 (clé de 4 mm en haut 5 mm en bas) avec des rondelles sur les deux côtés à 7 Nm.

i Pour un châssis de produit avec forme en V, il est nécessaire de relâcher la tension résultant du réglage de longueur des tubes de support du repose-pieds dans la plaque de support de repose-pieds en ouvrant les vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur la plaque de support de repose-pieds. La procédure est disponible au chapitre 24.1.

25 Roulettes anti-bascule

Les roulettes anti-bascule ont pour but de réduire au maximum le risque de basculement involontaire vers l'arrière. Les roulettes anti-bascule sont adaptées à l'aide d'un adaptateur de roulettes anti-bascule sur le tube d'axe et peuvent être repliées sous le châssis à l'aide d'un système de ressort.

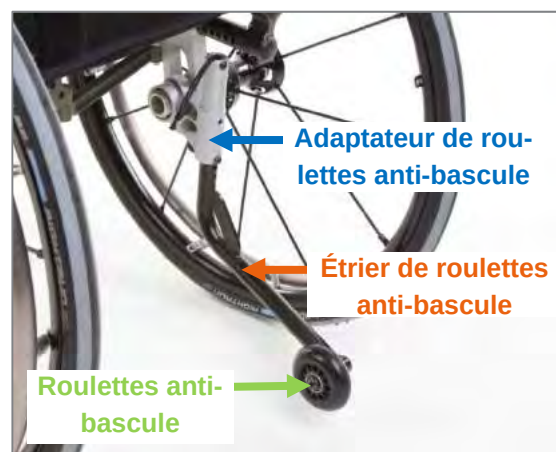


Figure 114 : Roulette anti-bascule

25.1 Position de service et position passive

Pour franchir un obstacle, les roulettes anti-bascule doivent d'abord être passées de la position de service à la position passive de sorte qu'elles ne puissent pas reposer sur l'obstacle.



Figure 115 : Position de service des roulettes anti-basculé



Figure 116 : Position passive des roulettes anti-basculé

Pour amener les **roulettes anti-basculé en position de service**, appuyez sur l'étrier des roulettes anti-basculé vers le bas et inclinez celles-ci vers l'arrière. Assurez-vous que les roulettes anti-basculé sont correctement verrouillées. Cela est visible lorsque les boulons de blocage d'un côté et les vis de fixation M6 de l'autre côté sont enfoncés dans les évidements correspondants de l'adaptateur de roulettes anti-basculé.

i Un accompagnateur peut également enfoncer vers le bas les roulettes anti-basculé en appuyant sur les boulons de blocage puis les tourner en position de service.



Figure 117 : Amener les roulettes anti-basculé en position de service



Figure 118 : Roulettes anti-basculé enclenchées correctement

Pour amener les **roulettes anti-basculé en position passive**, appuyez sur l'étrier des roulettes anti-basculé vers le bas et inclinez celles-ci vers l'arrière sous la surface d'assise. Assurez-vous que les roulettes anti-basculé sont correctement verrouillées. Cela est visible lorsque les boulons de blocage d'un côté et les vis de fixation M6 de l'autre côté sont enfoncés dans les évidements correspondants de l'adaptateur de roulettes anti-basculé.



Figure 119 : Amener les roulettes anti-basculage en position passive

25.2 Démontage et montage des roulettes anti-basculage

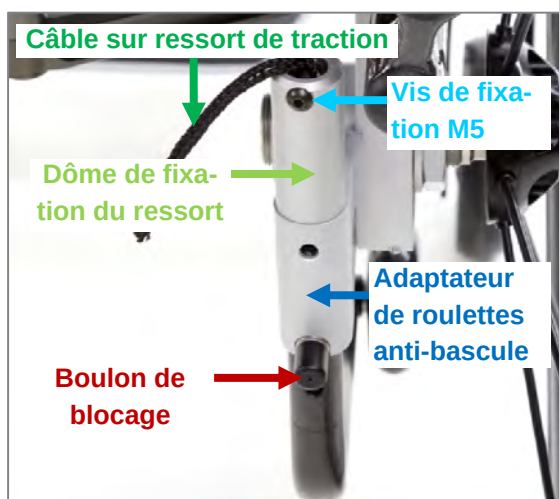


Figure 120 : Aperçu des désignations

Pour le **démontage** des roulettes anti-basculage, la vis de fixation M5 (clé de 3 mm) est dévissée du dôme de fixation du ressort tout en maintenant le câble fixé sur le ressort de traction. Le câble peut maintenant être relâché et l'étrier des roulettes anti-basculage peut être retiré par le bas hors de l'adaptateur de roulettes anti-basculage. Le dôme de fixation du ressort doit également être retiré. Afin d'éviter de perdre les vis de fixation M5, celle-ci est vissée dans le dôme de fixation du ressort.

Pour le **montage** des roulettes anti-basculage, l'étrier des roulettes anti-basculage est introduit par le bas dans l'adaptateur de roulettes anti-basculage et tiré vers le haut sur le câble. La vis de fixation M6 d'un côté et le boulon de blocage de l'autre doivent être enclenchés dans les évidements de l'adaptateur de roulettes anti-basculage.

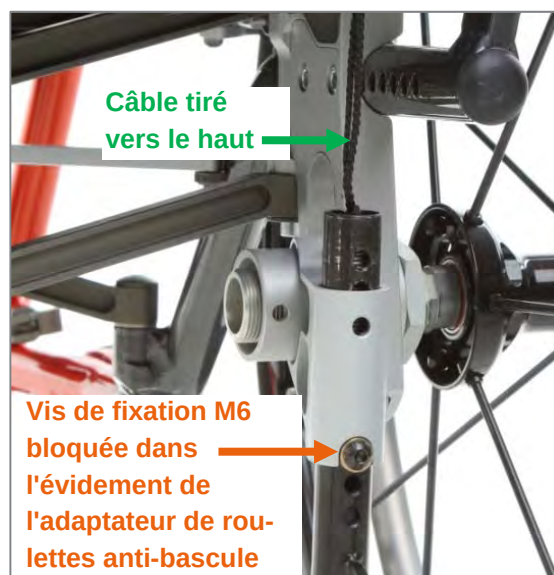


Figure 121 : Étrier de roulettes anti-basculage introduit dans l'adaptateur de roulettes anti-basculage

Les roulettes anti-basculage sont maintenant fixées sur l'adaptateur de roulettes anti-basculage et le dôme de fixation du ressort est posé sur l'adaptateur de roulettes anti-basculage (dévisser la vis de fixation M5 sur le dôme de fixation du ressort si celle-ci a été vissée dessus pour éviter de la perdre) de sorte que le câble ressorte par le haut.

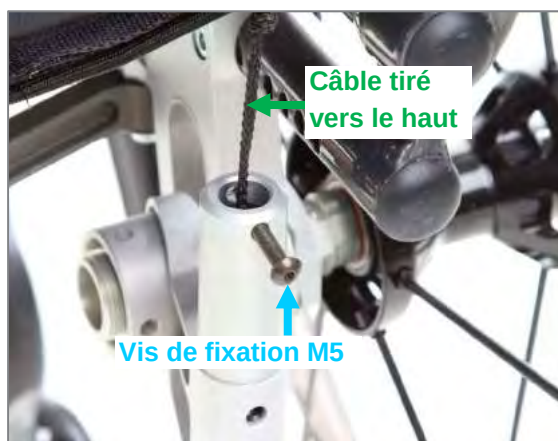


Figure 122 : Dôme de fixation du ressort posé sur l'adaptateur de roulettes anti-basculé, câble tiré par le haut et vis de fixation M5 posée

Le câble est ensuite tiré par le haut jusqu'à ce que le ressort de traction soit visible sur le dôme de fixation du ressort (celui-ci doit être maintenu pendant cette opération). La vis de fixation M5 (clé de 3 mm) est en même temps revissée dans le dôme de fixation du ressort et dans l'anneau d'extrémité du ressort. La vis de fixation M5 (clé de 3 mm) doit être bloquée avec un frein-filet.

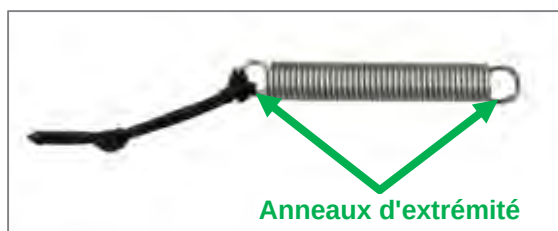


Figure 123 : Ressort de traction avec anneaux d'extrémité



Figure 124 : Vis de fixation M5 vissée dans l'anneau d'extrémité du ressort de traction

25.3 Réglage de la hauteur des roulettes anti-basculé

Pour le réglage en hauteur des roulettes anti-basculé, celles-ci doivent d'abord être retirées (voir chapitre 25.2). Le boulon de blocage est ensuite retiré à l'aide de la vis de fixation M6 (clé de 4 mm) sur laquelle le ressort de traction est fixé. Pendant le desserrage de la vis de fixation M6, le boulon de blocage doit être maintenu avec une pince (le boulon de blocage doit être protégé si celui-ci est maintenu avec une pince). Après avoir retiré la vis de fixation M6, le ressort de traction peut être enlevé.



Figure 125 : Vis de fixation M6 et ressort de traction retiré de l'étrier des roulettes anti-basculé

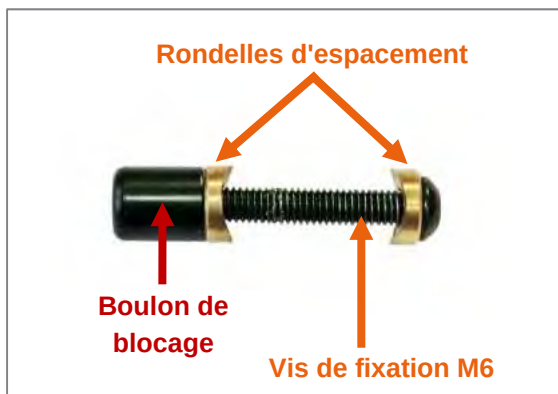


Figure 126 : Vis de fixation M6 avec rondelles d'espacement et boulon de blocage

Un insert devant être adapté à la nouvelle position en hauteur se trouve à l'intérieur de l'étrier des roulettes anti-bascule. L'insert doit si possible être positionné aussi bas que possible dans l'étrier des roulettes anti-bascule. Pour le positionnement de l'insert, un tournevis peut par exemple être utilisé.

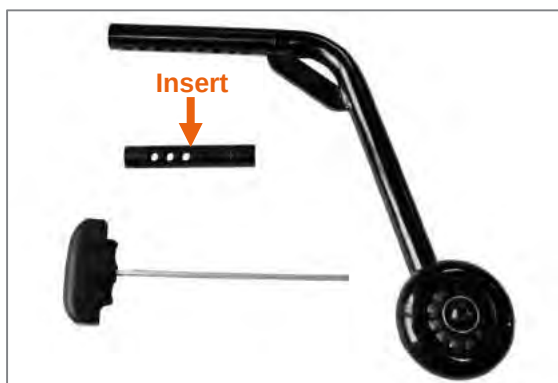


Figure 127 : Insert de l'étrier des roulettes anti-bascule et tournevis

Le ressort de traction est maintenant positionné dans l'insert de sorte que l'anneau d'extrémité du ressort repose précisément sur le trou dans lequel la vis de fixation M6 est vissée. Après avoir positionné correctement l'insert et le ressort, la vis de fixation M6 (avec les deux rondelles d'écartement et le boulon d'arrêt) (clé de 4 mm) est vissée dans l'insert et l'anneau d'extrémité du ressort dans la nouvelle position de hauteur.

Posez ensuite les roulettes anti-bascule sur le produit comme décrit au chapitre 25.2.

⚠ Les roulettes anti-bascule sont uniquement conçues pour réduire le risque de basculement vers l'arrière. Elles ne sont pas conçues pour réduire le risque de basculement vers l'avant ou sur le côté. Pour réduire ces risques, aucun accessoire de sécurité n'est disponible. Pour cette raison, le maniement avec ces risques doit être appris en collaboration avec vos thérapeutes et médecins.

⚠ Assurez-vous avant l'utilisation du produit, après chaque sollicitation des roulettes anti-bascule et après chaque modification sur le produit que les roulettes anti-bascule sont fonctionnelles. Dans ce cas, les roulettes anti-bascule se trouvant en position de service ne doivent pas se déplacer sur le côté sans qu'on ait desserré le blocage. Par ailleurs, le bord inférieur des roulettes anti-bascule doit présenter un écart par rapport au sol de 5 cm au maximum. Si un écart supérieur est voulu ou nécessaire, le risque de basculement ainsi accru doit faire l'objet d'exercices et d'apprentissage auprès de vos médecins ou thérapeutes.

⚠ Si la capacité fonctionnelle des roulettes anti-bascule n'existe plus ou si vous avez des doutes sur leur fonctionnement correct, faites-les vérifier par votre revendeur spécialisé et remettre en état avant toute autre utilisation. Il existe sinon un risque de chute ou de blessure.

26 Freins

26.1 Frein à pousser

26.1.1 Ouverture et fermeture des freins

Le frein à pousser peut être équipé de différents leviers de frein tels que par ex. le levier de frein standard, le levier de frein long et le levier de frein repliable. Les leviers de frein peuvent être montés en position standard ou plus bas. L'actionnement est cependant identique sur tous les freins.



Figure 128 : Système de frein à pousser avec poignée de frein standard



Figure 130 : Frein fermé ; l'ouverture s'effectue en tirant le levier de frein vers le haut

La **fermeture du frein** s'effectue en appuyant vers le bas sur le levier de frein. En position fermée, le patin de frein s'enfonce sur le pneumatique d'env. 4 mm.

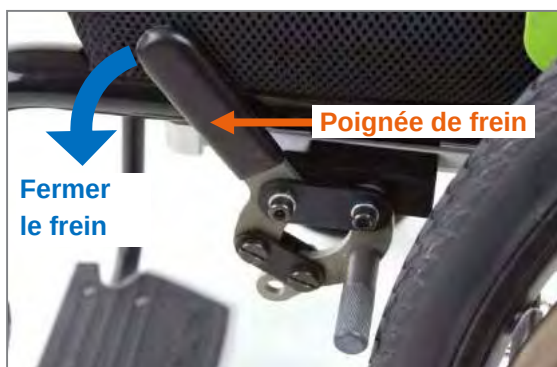


Figure 129 : Frein ouvert ; la fermeture s'effectue en appuyant vers le bas sur le levier de frein

 Notez que le frein à pousser est un frein de stationnement ne devant être actionné que lorsque le produit est à l'arrêt. Il ne s'agit pas ici d'un frein de service servant à réduire la vitesse.

Pour **ouvrir le frein**, tirez le levier de frein vers le haut. En position ouverte, la distance entre le patin de frein et le pneumatique est de 3 à 4 mm maximum.

26.1.2 Réglage des freins

Des réglages des freins peuvent être nécessaires pour différentes raisons :

- Vous avez modifié les pneus ou la pression des pneus.
- Vous avez modifié l'alignement ou la position des roues arrière.
- Le frein se serre après une utilisation prolongée de manière irrégulière ou insuffisante.

Pour régler le frein à pousser, procédez comme suit des deux côtés :

1. Situation de départ : Les roues arrière sont posées sur le produit et le frein à pousser est ouvert.
2. Pour un **positionnement correct** des freins à pousser, desserrez légèrement les vis de serrage M5 (clé de 4 mm), de sorte que le frein à pousser puisse être déplacé sur le rail à six pans.

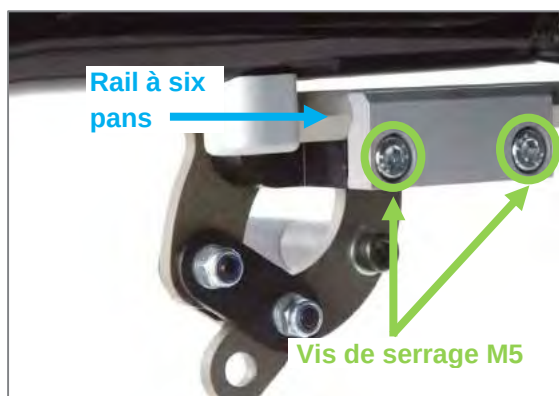


Figure 131 : Vis de fixation M5 sur le rail à six pans (vue du côté intérieur du produit)

3. Positionnez le frein ouvert sur le rail à six pans de manière à ce qu'un écart d'env. 3 mm à 4 mm maximum se trouve entre les patins de frein et les pneus.



Figure 132 : Écart entre les patins de frein et les pneus d'env. 3 mm à 4 mm maximum lorsque le frein est ouvert

4. Resserrez les vis de serrage M5 (clé de 4 mm) à 4 Nm.
5. Vérifiez ensuite que le réglage des freins est correct : Lorsque le frein est fermé, le patin de frein s'enfonce sur le pneumatique d'env. 4 mm. Lorsque le frein est ouvert, la distance entre le patin de frein et le pneumatique est de 3 à 4 mm maximum.

6. La **force d'actionnement** du levier de frein peut être ajustée à l'aide des vis d'articulation M5. Vous avez besoin pour cela d'un tournevis plat et d'une clé plate (clé de 8 mm). La vis est maintenue sur l'avant avec le tournevis plat et resserrée ou desserrée avec la clé plate (clé de 8 mm) sur l'arrière. Il est important ici que les deux vis d'articulation soient serrées régulièrement, car cela aboutit à une force d'actionnement restant durablement identique du levier de frein.

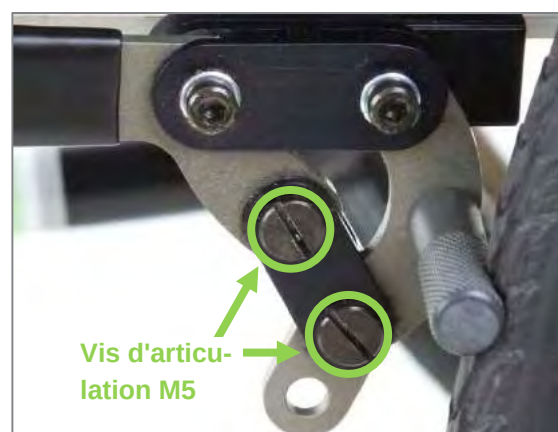


Figure 133 : Vis d'articulation M5 pour le réglage de la force d'actionnement du levier de frein

i Généralement, le patin de frein est monté en position standard (voir figure suivante). Un montage du patin de frein dans une autre position possible (voir figure suivante) peut être nécessaire après le réglage des roues arrière.

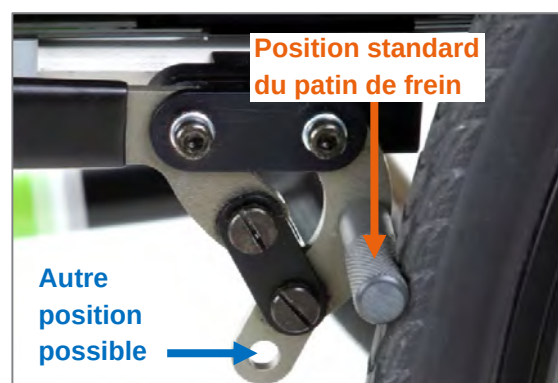


Figure 134 : Positions du patin de frein

26.2 Frein intégral

26.2.1 Ouverture et fermeture des freins

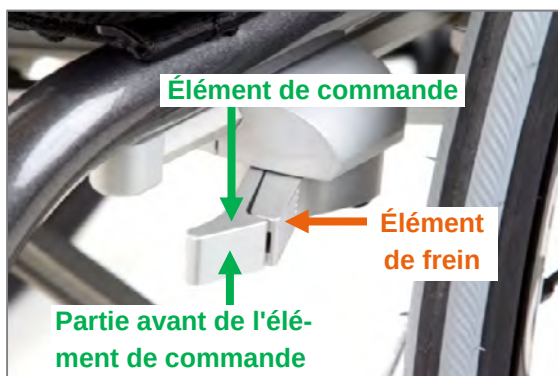


Figure 135 : Aperçu des désignations

La **fermeture du frein** s'effectue en appuyant sur la partie avant de l'élément de commande vers la droite ou la gauche à l'extérieur jusqu'à ce que l'élément de frein repose sur le pneu. Appuyez ensuite sur l'élément de commande (sur la partie avant) dans le sens du pneu jusqu'à ce que l'élément de commande repose sur l'élément de frein.



Figure 136 : Frein intégral ouvert ; la fermeture s'effectue en enfonçant vers l'extérieur l'élément de commande

Lorsque le frein est fermé, l'élément de frein se trouve à la verticale du support de frein.



Figure 137 : Frein intégral fermé ; élément de frein perpendiculaire au support de frein

 Notez que le frein intégral est un frein de stationnement ne devant être actionné que lorsque le produit est à l'arrêt. Il ne s'agit pas ici d'un frein de service servant à réduire la vitesse.

Pour l'**ouverture du frein**, appuyez sur la partie avant de l'élément de commande au centre du fauteuil roulant (l'écartant de la roue).



Figure 138 : Frein intégral fermé ; l'ouverture s'effectue en appuyant sur l'élément de commande au centre du fauteuil roulant

 Veillez à ne jamais saisir l'élément de commande et l'élément de frein lors de l'ouverture ou de la fermeture du frein. Actionnez le frein uniquement avec un doigt ou la paume de la main sur la partie avant de l'élément de commande.

26.2.2 Réglage des freins

Des réglages des freins peuvent être nécessaires pour différentes raisons :

- Vous avez modifié les pneus ou la pression des pneus.
- Vous avez modifié l'alignement ou la position des roues arrière.
- Le frein se serre après une utilisation prolongée de manière irrégulière ou insuffisante.

Lors du réglage du frein intégral, il faut faire la différence entre la pose standard du frein intégral et la pose avec clip de serrage.

Pour régler le **frein intégral avec pose standard**, procédez comme suit des deux côtés :

1. Situation de départ : Les roues arrière sont posées sur le produit et le frein intégral est ouvert.
2. Desserrez les vis de serrage M5 (clé de 4 mm) légèrement, de sorte que le support de frein puisse être déplacé sur le rail à six pans.



Figure 139 : Rail à six pans et support de frein

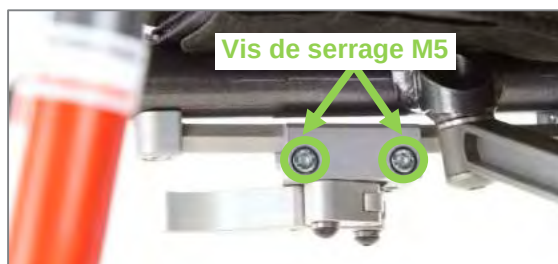


Figure 140 : Vis de serrage M5 pour le positionnement du frein intégral (vue du côté intérieur du produit)

3. Appuyez sur la partie avant de l'élément de commande vers la droite ou la gauche à l'extérieur jusqu'à ce que l'élément de frein repose sur le pneu. Ne fermez pas complètement le frein.



Figure 141 : Élément de frein reposant sur le pneu

4. Déplacez le frein intégral sur le rail à six pans de sorte que l'élément de frein soit positionné tel que représenté dans l'image suivante :

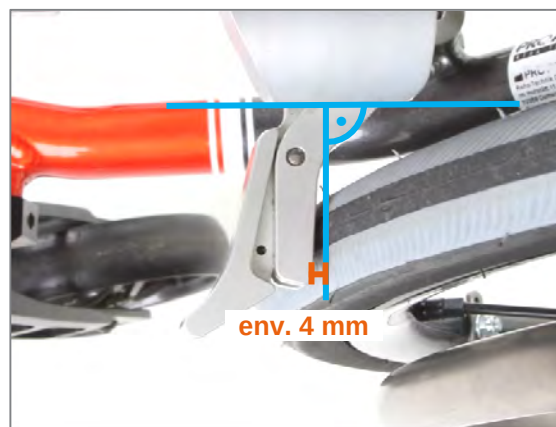


Figure 142 : Élément de frein après positionnement correct du frein intégral

5. Resserrez les vis de serrage M5 (clé de 4 mm) à 4 Nm.
6. Vérifiez ensuite que le réglage des freins est correct : Lorsque le frein est fermé, l'élément de frein s'enfonce sur le pneumatique d'env. 4 mm.

Pour régler le **frein intégral avec clip de serrage**, procédez comme suit des deux côtés :

1. Situation de départ : Les roues arrière sont posées sur le produit et le frein intégral est ouvert.
2. Desserrez les vis de serrage M5 (clé de 4 mm) légèrement, de sorte que le frein intégral puisse être déplacé avec l'arbre denté dans le clip de serrage.

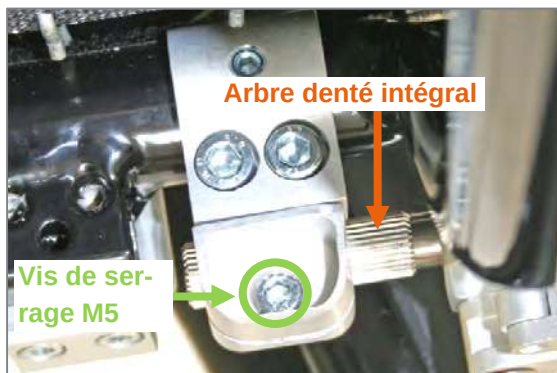


Figure 143 : Vis de serrage M5 pour le déplacement du frein intégral avec l'arbre denté intégral dans le clip de serrage (vue du côté intérieur du produit)

Si cette zone de déplacement n'est pas suffisante, desserrez la tige filetée M6 (clé de 3 mm) et les vis de serrage M6 (clé de 5 mm) du clip de serrage légèrement de sorte que le clip de serrage puisse être déplacé sur le tube du châssis.

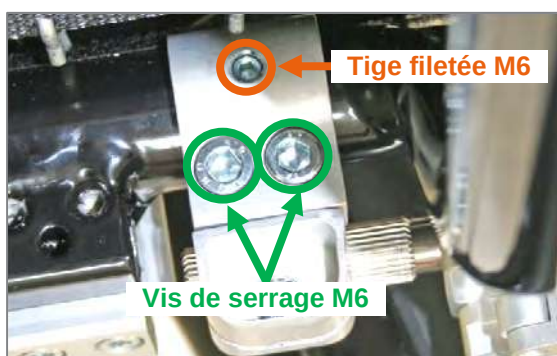


Figure 144 : Tige filetée M6 et vis de serrage M6 pour le déplacement du clip de serrage sur le tube de châssis (vue du côté intérieur du produit)

3. Appuyez sur la partie avant de l'élément de commande vers la droite ou la gauche à l'extérieur jusqu'à ce que l'élément de frein repose sur le pneu. Ne fermez pas complètement le frein.



Figure 145 : Élément de frein reposant sur le pneu

4. Déplacez le frein intégral avec l'arbre denté dans le clip de serrage et sur le châssis de sorte que l'élément de frein soit positionné tel que représenté dans l'image suivante :

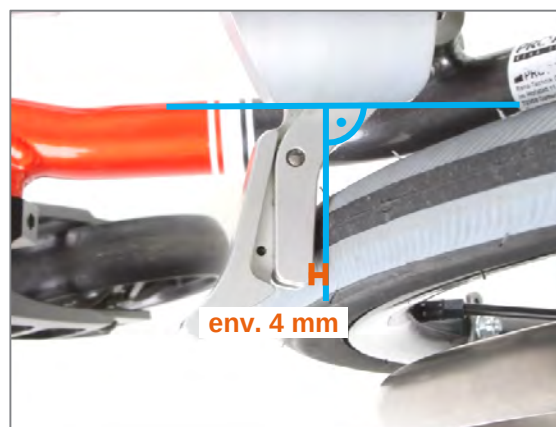


Figure 146 : Élément de frein après positionnement correct du frein intégral

5. Resserrez la vis de serrage M5 (clé de 4 mm) à 4 Nm et si nécessaire les vis de serrage M6 (clé de 5 mm) à 10 Nm. Tournez ensuite si nécessaire la tige filetée M6 (clé de 3 mm) jusqu'à ce que celle-ci repose sur le châssis du produit.

6. Vérifiez ensuite que le réglage des freins est correct : Lorsque le frein est fermé, l'élément de frein s'enfonce sur le pneumatique d'env. 4 mm.

27 Poignées de poussée

27.1 Tube dorsal avec arc de prise intégré



Figure 147 : Tube dorsal avec arc de prise intégré

Il n'existe aucune possibilité de réglage sur ces poignées de poussée et aucune possibilité de démontage des poignées.

27.2 Poignée de poussée en aluminium montée fixement au tube dorsal



Figure 148 : Poignée de poussée en aluminium montée fixement au tube dorsal

Il n'existe aucune possibilité de réglage pour ces poignées de poussée.

Pour **démonter** les poignées de poussée, desserrez de chaque côté la vis de fixation M6 (clé de 4 mm) avec la rondelle. Les poignées de poussée peuvent ensuite être retirées des tubes dorsaux.

Pour **monter** les poignées de poussée, enfoncez-les dans les tubes dorsaux ainsi que les vis de fixation M6 (clé de 4 mm) (avec rondelles) dans le trou du tube dorsal et la poignée de poussée correspondants. Resserrez alors les vis de fixation M6 (clé de 4 mm) à 7 Nm et bloquez-les avec un frein-filet.

27.3 Poignée de poussée vissée à l'horizontale dans le tube dorsal



Figure 149 : Poignée de poussée vissée à l'horizontale dans le tube dorsal

Il n'existe aucune possibilité de réglage pour ces poignées de poussée.

Pour **démonter** les poignées de poussée, dévissez-les dans le sens contraire des aiguilles d'une montre en dehors du tube dorsal.



Figure 150 : Dévisser la poignée de poussée horizontalement du tube dorsal

Pour **monter** les poignées de poussée, vissez-les dans le sens des aiguilles d'une montre dans le tube dorsal et serrez-les au maximum à la main.

27.4 Poignées de poussée de sécurité, réglables en hauteur en continu



Figure 151 : Poignées de poussée de sécurité, réglables en hauteur en continu

Pour le **réglage en hauteur** des poignées de poussée, ouvrez les leviers de serrage en les tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (un demi-tour à un tour complet). Les poignées de poussée peuvent ensuite être réglées en hauteur. Le réglage de la hauteur s'effectue progressivement. Il est recommandé de régler les deux poignées de poussée à la même hauteur. Lorsque la hauteur souhaitée

est réglée, maintenez les poignées de poussée dans cette position et refermez les leviers de serrage d'un demi-tour à un tour complet dans le sens des aiguilles d'une montre.

i Si le levier de serrage rapide se trouve sur les poignées de poussée lors de la rotation, vous pouvez retirer le levier de serrage rapide verticalement par rapport à l'axe de rotation et le libérer à nouveau dans une autre position angulaire, puis le tourner à nouveau. Cela permet également d'orienter la position du levier de serrage après avoir effectué le réglage de la hauteur, de sorte que celui-ci ne dépasse pas sur le côté au dessus du tube dorsal.



Figure 152 : Amener le levier de serrage dans une autre position angulaire en le retirant

27.5 Consignes de sécurité

⚠ Vérifiez après chaque réglage ou réinstallation après démontage que les poignées de poussée sont solidement fixées dans leur position.

⚠ En raison des influences environnantes, les propriétés et ainsi la fixation solide des revêtements de poignée de poussée peuvent subir dans certaines circonstances des modifications négatives. Pour cette raison, la stabilité et la fixation solide des poignées doivent être vérifiées avant chaque utilisation. Si tel n'est plus le cas, les poignées de poussée ne doivent plus être utilisées avant leur remise en état.

28 Système d'ancrage

28.1 Spécifications des normes

Pour l'homologation du produit comme siège pour le transport dans un véhicule, le certificat de stabilité dynamique aux accidents selon la norme ISO 7176-19 (fauteuils roulants pour une utilisation dans des véhicules) est requis.

Pour le transport en toute sécurité de la personne assise dans le produit dans un véhicule, d'autres systèmes de retenue sont requis. Ils doivent respecter les exigences de la norme DIN 75078-2 (véhicule automobile pour le transport de personnes handicapées (KMP) – Partie 2 : systèmes de retenue ; concepts, exigences, essais) et ISO 10542-2 (assistances et aides techniques pour les personnes invalides ou handicapées. Systèmes d'attache du fauteuil roulant et de retenue de l'occupant).

Des systèmes de retenue du fauteuil roulant et de l'occupant (dénommés systèmes d'ancrage) sont proposés par PRO ACTIV en cas de nouvelle commande ou en modification. Nous vous informons ci-après sur l'utilisation de ces systèmes de retenue lors de l'utilisation du produit en tant que siège dans un véhicule.

28.2 Systèmes d'attache du fauteuil roulant et de retenue de l'occupant

Les éléments avec lesquels le fauteuil roulant est fixé dans le véhicule sont désignés en tant que systèmes de retenue du fauteuil roulant. Les personnes sont attachées avec les composants du système de retenue de l'occupant. Un système complet pour le transport optimal du fauteuil roulant dans le véhicule se compose des deux composants. Ceux-ci sont déterminés l'un en fonction de l'autre de sorte que leurs forces ne soient pas transmises d'un système à l'autre.

Font partie des éléments du **système de retenue du fauteuil roulant** :

- L'attache de l'ancrage sur le châssis arrière : Un insert de cadre sert à recevoir la sangle ventrale ainsi qu'à la fixation de la fermeture qui relie le rétracteur arrière avec le véhicule.



Figure 153 : Attache d'ancrage sur le châssis arrière avec languette de fermeture pour le rétracteur arrière

- Plaque d'écartement de roulement pour le logement du rétracteur avant



Figure 154 : Plaque d'écartement du roulement avec languette de fermeture du rétracteur avant

- Les rétracteurs d'ancrage se composent de 2 rétracteurs avant sans poignée de serrage et 2 rétracteurs arrière avec poignée de serrage.



Figure 155 : Rétracteur avant « semi-automatique » avec fermeture et languette de fermeture



Figure 156 : Rétracteur arrière « semi-automatique » avec poignée de serrage, fermeture et languette de fermeture

Le **système de retenue de l'occupant** comprend :

- Ceinture ventrale avec fermeture



Figure 157 : Ceinture ventrale avec fermeture, les ferrures de fixation pour l'attache sur les ancrages et les deux languettes de fermeture pour la fixation au choix de la ceinture oblique à l'épaule

- Ceinture oblique à l'épaule avec tête de fermeture



Figure 158 : Ceinture oblique d'épaule automatique avec renvoi et fermeture

- Appui-tête avec rembourrage segmenté y compris fixation stable

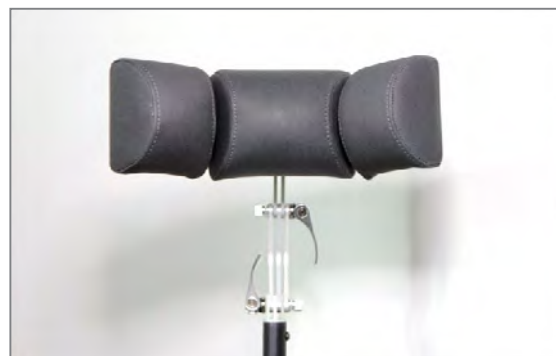


Figure 159 : Appui-tête

28.3 Consignes de sécurité et de manipulation

Les passagers doivent généralement toujours être assis sur un siège de véhicule de série avec une ceinture de sécurité trois-points. C'est la possibilité de transport la plus sûre. Si une transformation est impossible, le fauteuil roulant ainsi que le passager doivent être fixés. Les directives et consignes de sécurité suivantes doivent être respectées lors de l'utilisation de systèmes de retenue.

 Le fauteuil roulant ne doit être transporté que dans le sens de déplacement du véhicule.

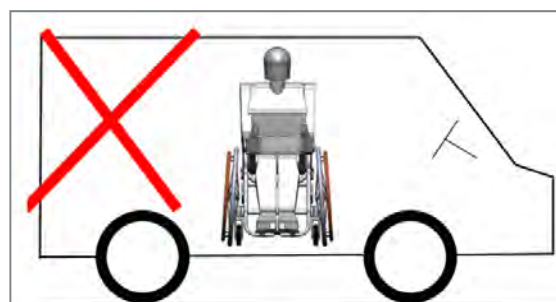


Figure 160 : Mauvaise orientation du fauteuil roulant dans le véhicule

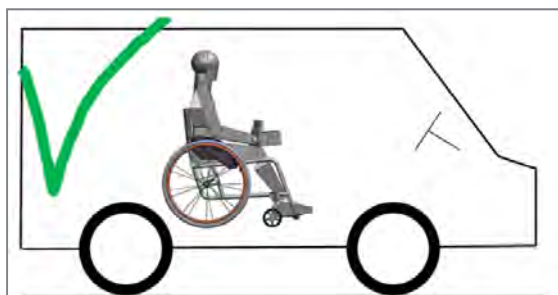


Figure 161 : Orientation correcte du fauteuil roulant dans le véhicule

Les deux ceintures arrière (rétracteurs) doivent être disposées symétriquement et ancrer à un angle de 45° max. par rapport à l'horizontale sur le sol du véhicule. Les deux ceintures avant sont également disposées symétriquement et ne doivent pas dépasser un angle de 60° par rapport à l'horizontale. Les rétracteurs pour l'avant et l'arrière ne doivent pas être intervertis.

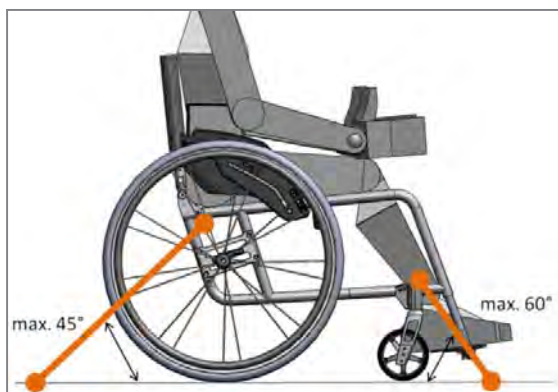


Figure 162 : Position des rétracteurs avant et arrière avec un angle de tension maximum et points d'attache (vue du côté)



Figure 163 : Position des rétracteurs avant et arrière avec un angle de tension maximum et des points d'attache (vue de l'arrière)

La ceinture ventrale doit reposer étroitement sur l'os du bassin près du corps. La ceinture ne doit pas être enroulée et passer sur le ventre. La ceinture oblique sur l'épaule doit passer au centre sur la clavicule, présenter un espace suffisant par rapport au cou et être proche du corps. Les ceintures ne doivent pas être maintenues à distance du corps par les parties du fauteuil roulant (accoudoir, parties latérales, protège-vêtements, etc.).

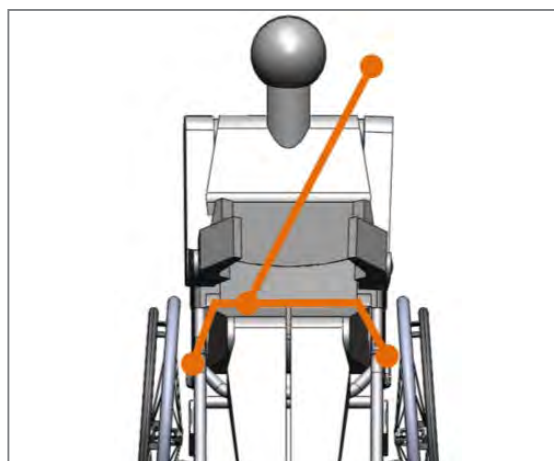


Figure 164 : Passage des ceintures ventrale et oblique avec les points de fixation correspondants

Pour les dossiers réglables en inclinaison, celui-ci doit être réglé à 90° par rapport au système d'assise afin de garantir une assise droite.

L'appui-tête doit être réglé en hauteur et en distance par rapport à la tête de sorte que, lorsque la tête est droite, son centre de gravité se trouve au centre de l'appui-tête et que la distance entre la tête et le rembourrage de l'appui-tête soit aussi faible que possible (max. 2-3 cm).

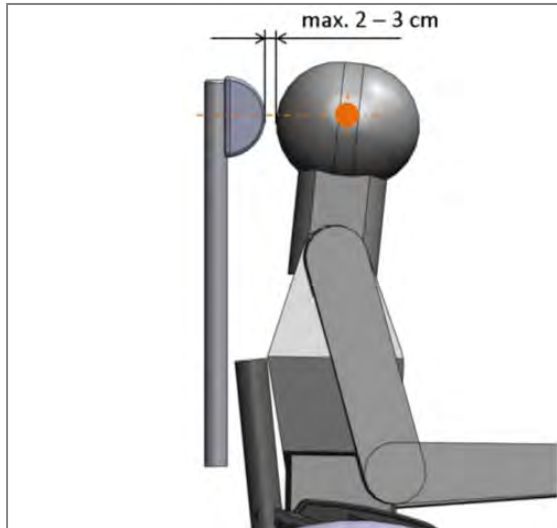


Figure 165 : Réglage d'un appui-tête par rapport à la hauteur et la distance de la tête

- ⚠ Toutes les languettes de fermeture doivent être enclenchées de manière audible et sûre dans la fermeture. Les ceintures ne doivent pas être enroulées et croisées.
- ⚠ Les instructions d'utilisation du fabricant correspondant doivent être respectées pour les systèmes de ceinture (ceinture ventrale, oblique d'épaule, rétracteurs).
- ⚠ Les freins de stationnement du produit doivent être actionnés pendant le transport.
- ⚠ Les pièces libres du fauteuil roulant (tablette thérapeutique, béquilles, etc.) doivent être retirées avant le déplacement.
- ⚠ Les fauteuils roulants et les systèmes de retenue ayant été soumis à une collision doivent être remplacés. Ils ne doivent plus être utilisés comme siège dans des véhicules.

29 Stockage

Le produit doit, si possible, être entreposé dans un endroit sec.

Afin d'éviter toute corrosion et ainsi un mauvais fonctionnement ou une casse des composants, le produit ne doit pas être soumis à des influences environnantes agressives (du sel, en particulier).

30 Transport

Le produit peut être tenu sur la barre de renfort du dossier et le châssis lors du chargement ou du transport.

⚠ Le transport de personnes de l'utilisateur du fauteuil roulant ou d'autres personnes dans le produit dans des véhicules n'est autorisé qu'en respectant l'équipement indiqué au chapitre 28. Respectez dans ce cas les modèles du chapitre 28.

⚠ Afin de réduire le poids, il est possible de démonter et de stocker séparément, lors du chargement, les différents composants, tels que les fourches de roue avant avec les roues avant et les roues arrière du produit. Le produit et tous ses composants doivent être sécurisés pendant le transport afin de ne pas se trouver endommagés (en cas d'accident, par ex.) et de ne pas risquer de blesser des personnes ou d'autres produits.

⚠ Si le produit avec un passager doit être transporté au dessus d'un obstacle, tel qu'un escalier, et si des dispositifs prévus à cet effet, comme des rampes d'accès ou des ascenseurs, sont présents, ceux-ci doivent être utilisés. Si de tels dispositifs existent, l'obstacle doit être franchi à l'aide de deux personnes portant le fauteuil. Pour ce faire, le produit ne doit pas être porté sur les parties latérales, les roues arrière ou les repose-pieds. Pour porter le produit, nous recommandons de tenir celui-ci sur le cadre et sur la barre de renfort du dossier.

31 Dysfonctionnements

En cas de dysfonctionnements que vous ne pouvez pas résoudre vous-même à l'aide des notices d'utilisation fournies dans l'étendue de livraison, veuillez contacter votre revendeur spécialisé ou la société PRO ACTIV.

 Les dysfonctionnements doivent être éliminés avant toute nouvelle utilisation. S'ils surviennent en cours de déplacement, vous devez interrompre immédiatement votre trajet.

32 Nettoyage et entretien

Un nettoyage régulier du produit est prescrit pour éviter la dureté de fonctionnement des composants sous l'effet de l'encrassement. Le produit doit notamment faire l'objet d'un nettoyage soigneux après une sollicitation intense, par ex. durant les vacances d'été ou d'hiver.

Afin d'éviter toute corrosion et ainsi un mauvais fonctionnement ou une casse des composants, le produit ne doit pas être soumis à des influences environnantes agressives. Si cela est inévitable, nettoyer immédiatement le produit après utilisation et graisser les pièces mobiles. Un nettoyage régulier évite la corrosion et une usure accrue.

Si le produit a été mouillé pendant l'utilisation, séchez-le.

 Nettoyez env. toutes les 8 semaines les axes à démontage rapide des roues avant et arrière ainsi que tous les roulements à billes et graissez ceux-ci avec de l'huile lubrifiante avec un degré élevé de protection contre la corrosion (par ex. Neoval MTO 300) afin de garantir une capacité de fonctionnement fiable.

 Nettoyez votre produit avec de l'eau, de l'alcool ou un autre détergent neutre. Renoncez à tout nettoyage avec des produits abrasifs, agressifs ou acides pour éviter toute rayure et décoloration du revêtement et des pièces anodisées. Pour nettoyer la toile d'assise et de dossier, il ne faut utiliser que de l'eau et du savon.

 Le produit ne doit pas être nettoyé à la vapeur à haute pression.

 Si vous avez besoin de produits d'entretien pour votre appareil, merci de vous adresser à PRO ACTIV. Vous pouvez commander notre kit de nettoyage avec la carte de commande jointe ou par téléphone.

33 Maintenance

33.1 Consignes générales

Le produit nécessite une maintenance. Par conséquent, observez les consignes suivantes concernant la maintenance.

 En cas de besoin de réparations et de défauts sur votre produit, contactez votre revendeur spécialisé ou PRO ACTIV pour votre propre sécurité avant toute autre utilisation et faire réparer les dommages. Les fixations des vis et des éléments doivent être effectuées correctement lors des réparations.

 Dans le cas de pneus avec profil : Dès que la profondeur du profil est inférieure à 1 mm à un emplacement de la bande de roulement, remplacer les pneus sous peine d'un risque accru d'accident.

 Dans le cas de pneus sans profil : Dès que la carcasse ou la bande anti-crevaisson est visible à un emplacement de la bande de roulement des pneus, remplacer ces derniers sous peine d'un risque accru d'accident.

 Si un remplacement de pièces s'avère nécessaire, utilisez exclusivement les pièces d'origine du fabricant.

 Les réparations et les transformations sur le produit ne doivent être réalisés que par votre revendeur spécialisé ou par la société PRO ACTIV.

Il convient de tenir compte des couples de serrage et des indications sur le blocage des éléments de fixation figurant dans le tableau du chapitre 38.

33.2 Plans de maintenance

Certains **travaux de maintenance et / ou inspections doivent être réalisés par l'utilisateur lui-même** à intervalles réguliers (toutes les 4 semaines environ selon la fréquence d'utilisation) :

- Vérifier la présence de dommages, de corps étrangers et de fissures sur les pneus.
- Vérifier la pression des pneus et la corriger si nécessaire (la pression des pneus doit toujours correspondre à la pression inscrite sur les flancs).
- Vérifier les freins (fonctionnement, usure du patin de frein).
- Nettoyer les points d'articulation des freins et les graisser. Vérifier la dureté ou la force d'actionnement des leviers de frein.
- Vérifier le fonctionnement du dispositif de roulettes anti-bascule.
- Vérifier la stabilité de la toile d'assise et de dossier.
- Vérifier la fixation sécurisée des vis de fixation du système de siège et de dossier.
- Vérifier le fonctionnement et l'accessibilité des axes à démontage rapide sur les roues arrière et les fourches de roue avant.

 Si vous constatez un problème au cours de ces inspections, adressez-vous immédiatement à votre revendeur spécialisé ou à PRO ACTIV. L'entretien et les réparations sur le produit ne doivent être réalisés que par votre revendeur spécialisé ou par la société PRO ACTIV.

En plus des travaux de maintenance/ inspections réalisés par l'utilisateur, la société PRO ACTIV prescrit des **mesures de maintenance à effectuer par le revendeur spécialisé ou par PRO ACTIV** en vue d'un fonctionnement sûr du produit, ainsi qu'une minimisation des risques pour l'utilisateur et pour les tiers.

La première inspection se fait six semaines après la livraison. Le plan de maintenance est

disponible dans les listes d'inspection au chapitre 41.

Les inspections suivantes se font toujours un an après la dernière inspection. Le plan de maintenance est disponible dans les listes d'inspection au chapitre 41.

Après une sollicitation extrême, par ex. pendant des vacances au cours desquelles le produit a été exposé au sable, à l'eau de mer ou à la neige, il est recommandé, pour des raisons de sécurité, de le confier à votre revendeur spécialisé pour un nettoyage approfondi supplémentaire et une inspection.

Il est indispensable d'apporter la preuve de l'exécution des mesures de maintenance pour obtenir l'autorisation d'exploitation et conserver ses droits à garantie. Il convient d'apporter la preuve de l'élimination de tout défaut constaté dans le cadre des travaux de maintenance.

Même si votre produit ne présente aucune trace d'usure, dommage ou dysfonctionnement visibles, vous devez réaliser des contrôles techniques réguliers sur votre produit, conformément au plan de maintenance.

33.3 Justificatifs de maintenance

Pour apporter la preuve des maintenances, vous pouvez utiliser les listes d'inspection au chapitre 41. Les listes d'inspection sont également disponibles sous la forme de fichiers PDF à compléter dans la rubrique Téléchargements du site www.proactiv-gmbh.eu/fr sous le lien « autres documents >> ». Conservez impérativement tous les justificatifs / rapports SAV comme preuve et demandez un justificatif pour tous travaux d'entretien non effectués par le fabricant. **Merci d'apporter cette (ces) notice(s) d'utilisation / carnet d'entretien à chaque maintenance.**

34 Élimination et recyclage

À la fin de sa durée de vie, le produit peut être renvoyé à PRO ACTIV ou à votre revendeur spécialisé pour son élimination correcte dans le respect de l'environnement.

L'élimination ou le recyclage doit être effectué par une société d'élimination ou un office d'élimination public.

Différentes prescriptions peuvent également s'appliquer sur site en ce qui concerne l'élimination ou le recyclage. Celles-ci doivent être définies lors de l'élimination et respectées (le nettoyage et la désinfection du produit avant l'élimination peuvent également en faire partie).

Dans la section suivante, les matériaux pour l'élimination et le recyclage du produit et leur emballage sont décrits :

Aluminium : Châssis, jantes, fourches de roue avant, frein, barre de renfort du dossier, parties latérales, protège-vêtements, roulettes anti-basculer, châssis des accoudoirs, repose-pieds, palette de repose-pieds, poignées de poussée

Acier : Points de fixation, axes à démontage rapide/fixe, poignées de poussée, roulettes anti-basculer, freins, vis, écrous

Plastique : Poignées, levier de serrage rapide, bouchons, roues avant, accoudoirs, pneumatiques, palette de repose-pieds, parties latérales, levier de frein, roulettes anti-basculer, sacs d'emballage

Fibres et mousses synthétiques : Rembourrage, housses

Carton / Papier : Emballage

35 Recyclage

Si le produit a été mis à votre disposition par votre organisme payeur et si vous n'en avez plus besoin, vous devez en informer votre caisse d'assurance-maladie ou votre revendeur spécialisé. Votre produit peut alors être recyclé de façon simple et économique.

Avant son recyclage, le produit doit passer un contrôle technique auprès de la société PRO ACTIV. En plus des consignes figurant au chapitre 32 (Nettoyage et entretien), il convient de procéder, avant le recyclage, à un nettoyage approfondi de tous les éléments de commande.

Avant de réutiliser le produit, il doit être préparé avec soin. Toutes les surfaces avec lesquelles l'utilisateur entre en contact doivent être vaporisées avec un agent désinfectant. Pour ce faire, il faut utiliser un agent désinfectant liquide à base d'alcool pour une désinfection rapide sans résidu (par ex. Exporit 4712). Veuillez respecter la notice d'utilisation du fabricant de l'agent désinfectant que vous utilisez. En général, aucune désinfection totale ne peut être garantie sur les coutures. Nous recommandons donc d'éliminer la toile d'assise et de dossier.

Cette opération doit être réalisée par la société PRO ACTIV dans le cadre du contrôle technique. Ce contrôle de sécurité technique doit s'effectuer à l'initiative de l'organisme payeur.

Par ailleurs, des composants tels que les repose-pieds, le système d'assise et de dossier peuvent être adaptés ou remplacés sur le système de construction en raison de l'usure et des adaptations aux nouveaux utilisateurs. Le dossier est par ailleurs généralement réglable en inclinaison par 7 pas et peut par conséquent être adapté de manière optimale.

36 Garantie

La société PRO ACTIV garantit que le produit est exempt de tout défaut au moment de sa remise. Les prétentions à garantie expirent 24 mois après la date de livraison du produit.

De plus amples informations sont disponibles dans les conditions générales de vente de la société PRO ACTIV sur le site www.proactiv-gmbh.eu/fr.



Toute modification sur le produit non autorisée expressément par PRO ACTIV entraîne l'invalidité de la garantie. De telles modifications peuvent déboucher sur des risques incalculables pour la sécurité et ne sont donc pas admises.

37 Responsabilité

La société PRO ACTIV n'engage pas sa responsabilité de fabricant quant à la sécurité du produit lorsque :

- le produit a été manipulé de manière incorrecte
- le produit n'a pas été entretenu conformément au plan de maintenance de la société PRO ACTIV
- le produit a été mis en service et utilisé contrairement aux instructions de la présente notice d'utilisation
- les réparations ou autres travaux ont été réalisés par des personnes non agréées
- des pièces non d'origine ont été installées ou intégrées au produit

De plus amples informations sont disponibles dans les conditions générales de vente de la société PRO ACTIV sur le site www.proactiv-gmbh.eu/fr.